

Développement et actualisation des programmes d'études professionnelles et techniques

Situation à l'automne 2003



Document de référence

Développement et actualisation des programmes d'études professionnelles et techniques

Situation à l'automne 2003

Collaborations

Responsables de l'ingénierie de la formation

Responsables de la formation sectorielle

Direction des programmes de Québec et de Montréal

Responsabilité et coordination

Sylvie Doire

Responsable de dossier

Direction de la planification et du développement

Secrétariat

Linda Alain

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications du ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2003 — 03-00721

ISBN : 2-550-41700-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003

TABLES DES MATIÈRES

1	Administration, commerce et informatique	2
2	Agriculture et pêches	4
3	Alimentation et tourisme	6
4	Arts	8
5	Bois et matériaux connexes	10
6	Chimie et biologie	12
7	Bâtiment et travaux publics	14
8	Environnement et aménagement du territoire	16
9	Électrotechnique	18
10	Entretien d'équipement motorisé	20
11	Fabrication mécanique	22
12	Foresterie et papier	24
13	Communications et documentation	26
14	Mécanique d'entretien	28
15	Mines et travaux de chantier	30
16	Métallurgie	32
17	Transport	34
18	Cuir, textile et habillement	36
19	Santé	38
20	Services sociaux, éducatifs et juridiques	40
21	Soins esthétiques	42

INTRODUCTION

L'année scolaire 2003-2004 sera pour la Direction générale des programmes et du développement (DGPD) à la fois une année de parachèvement, de consolidation et de mise en œuvre de dossiers majeurs pour la formation professionnelle et technique au Québec. L'une des orientations consistera à compléter l'élaboration des programmes d'études par compétences, particulièrement en formation technique, afin que le défi d'envergure que représentait la révision des programmes d'études professionnelles et techniques soit relevé dans son entier.

Le *Développement et actualisation des programmes d'études professionnelles et techniques 2003-2004, édition octobre 2003*, présente les interventions qui seront réalisées par la DGPD au regard des programmes d'études dont le ministère de l'Éducation a la responsabilité, soit les diplômes d'études professionnelles (DEP), les attestations de spécialisation professionnelle (ASP), les diplômes d'études collégiales (DEC) et les attestations d'études collégiales de tout autre domaine de formation technique (AEC).

Cette année, des modifications mineures ont été apportées à cet outil. La page de gauche compte toujours quatre rubriques. La première rubrique, intitulée *Portrait du secteur*, contient des données socio-économiques : emplois, entreprises, importance du secteur et éléments de prospective. La deuxième rubrique, *Portrait de la formation*, renvoie au nombre de filières et au nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'études professionnelles et techniques. Pour cette dernière rubrique, l'analyse est plus détaillée. La troisième rubrique, *Travaux réalisés*, fait état des travaux majeurs effectués en 2002-2003. Enfin à la dernière rubrique, *Actions prévues en 2003-2004*, on sépare les *Activités sectorielles* des *Activités d'ingénierie pédagogique*. Dans la section *Activités sectorielles*, on fait ressortir les études de planification prévues, de même que des activités de veille sectorielle (implantation, consolidation, activités d'analyse de programmes, autres activités de partenariat, etc.). Au cours de l'année 2003-2004, des outils de travail relatifs à la veille sectorielle seront mis au point. Ces outils permettront aux responsables de formation sectorielle des directions de programmes de poursuivre de façon systématique l'appropriation des connaissances pertinentes des secteurs de formation au regard de l'évolution des effectifs scolaires, de la réussite, des programmes d'études, aussi bien que des compétences requises dans la recherche d'une adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation. De plus, la DGPD entend instaurer, conjointement avec le réseau des établissements d'enseignement, des activités de veille plus systématiques de la réussite et de la diplomation dans les programmes d'études techniques. Enfin, dans la section *Activités d'ingénierie*, on fait état des travaux qui seront menés au regard du développement ou de la révision des programmes, de l'évaluation, de la conception d'outils de reconnaissance des acquis et des compétences, de l'implantation, etc.

Pour ce qui est de la page de droite, elle contient deux tableaux. Le premier permet de visualiser les activités sectorielles. On y précise si l'activité en question (études de planification, activités de veille ou autres) a trait à un programme, à un groupe de programmes, au secteur ou à un volet du secteur. Certains commentaires y trouvent place, le cas échéant. Le deuxième tableau est semblable à celui de l'année dernière. Cependant, des données relatives au développement des outils de reconnaissance des acquis et des compétences y ont été ajoutées cette année.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Administration, commerce et informatique* regroupe un vaste ensemble d'activités associées au secteur tertiaire, mais elles constituent également des ressources pour les secteurs primaire et secondaire. Le secteur de formation regroupe les emplois relatifs à la gestion administrative (directrices et directeurs, agentes et agents d'assurances ainsi que courtiers, agentes et agents administratifs, techniciennes et techniciens à la comptabilité, etc.), au travail de bureau (personnel de secrétariat, commis, agentes et agents, etc.), à la vente au détail et en gros (gérantes et gérants de commerce ou superviseure, superviseur d'une équipe de vente, vendeuse et vendeur) ainsi qu'à l'informatique. On estime qu'un emploi sur cinq au Québec appartient à ce secteur.

Portrait de la formation

Quinze programmes d'études appartiennent au secteur, soit cinq DEP, cinq ASP et cinq DEC. Tous les programmes d'études ont été élaborés par compétences et ils ont fait l'objet de travaux d'harmonisation. Ce secteur comprend une multitude de programmes menant à une AEC, un grand nombre d'entre eux étant offerts par le réseau des établissements privés. En formation professionnelle, les inscriptions à temps plein dans les programmes sont relativement stables, oscillant autour de 13 000 par année. Par contre, en formation technique, elles baissent constamment. Elles sont ainsi passées de 26 000 en 1998-1999 à 18 500 en 2002-2003. Le Ministère décerne annuellement plus de 6 000 diplômes en formation professionnelle et près de 5 000 en formation technique.

Travaux réalisés

Le programme révisé *Lancement d'une entreprise* (5264), conduisant à une ASP, a reçu l'approbation ministérielle en avril 2003 et il a été implanté à l'automne. L'actualisation du programme *Gestion d'une entreprise spécialisée de construction* devrait se terminer durant l'année 2003-2004.

Les travaux menés au cours de l'année scolaire 2002-2003 relativement aux plans de réussite en formation professionnelle pour les programmes de *Secrétariat* et de *Comptabilité* ont donné lieu à des rencontres d'échanges et à une mise en commun de savoir-faire avec les représentantes et les représentants de plusieurs commissions scolaires francophones et anglophones et avec les membres du comité sur les plans de réussite. En formation technique, plus particulièrement pour les programmes d'études en *Techniques de bureautique*, *Techniques administratives* et *Techniques de l'informatique*, l'Équipe intersectorielle sur la réussite en formation technique a dressé un bilan diagnostique et proposé des mesures en vue d'augmenter la diplomation.

En janvier 2003, dans le cadre du projet expérimental sur les passerelles, le cégep de Rosemont accueillait une première cohorte de 29 élèves titulaires du diplôme d'études professionnelles en *Soutien informatique* dans le programme d'études *Techniques de l'informatique*, voie de spécialisation *Gestion de réseau*. Un rapport d'étape a été présenté aux membres du comité sur la continuité, en juin 2003. Les travaux demandés par le Comité de liaison de l'enseignement supérieur (CLES) portant sur les conditions d'admission au programme de *baccalauréat en informatique* pour les titulaires d'un diplôme d'études en *Techniques de l'informatique* ont également été réalisés en collaboration avec les universités de Sherbrooke et Laval.

Les différents travaux de nature expérimentale prévus pour l'année 2002-2003 ont tous été amorcés.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Analyser les rapports des travaux pour l'amélioration de la réussite des élèves pour les programmes visés.
- Mettre sur pied un projet de plan d'intervention pour la réussite et la continuité en formation professionnelle.
- Poursuivre les travaux portant sur l'adéquation formation-emploi en bureautique.
- Analyser, dans une perspective de restructuration multiseCTORielle, l'offre de formation en matière de vente.
- Poursuivre les travaux de développement et d'implantation d'outils de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les travaux sur l'expérimentation des passerelles visant à permettre aux titulaires du diplôme d'études professionnelles en *Soutien informatique* d'être directement admissibles au programme d'études *Techniques de l'informatique*.
- Participer aux travaux portant sur le développement des attestations d'études professionnelles (AEP).
- Poursuivre les travaux sur l'identification des compétences transversales dans les programmes techniques, plus particulièrement dans les nouveaux programmes de *Techniques administratives*.
- Concevoir des modules pour le nouveau programme d'études *Conseil en assurances et en services financiers*.
- Poursuivre les travaux sur la reconnaissance des acquis et des compétences pour le programme d'études professionnelles *Secrétariat*.
- Concevoir des outils de reconnaissance des acquis et des compétences pour le programme *Gestion de commerces*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
DEP 5212 Secrétariat et DEP 5712 Secretarial studies		X		Poursuite des travaux – Plan de réussite en FP
DEP 5231 Comptabilité et DEP 5731 Accounting		X		Poursuite des travaux – Plan de réussite en FP
DEP 5196 Vente-Conseil	X	X		Travaux d'analyse multisectorielle
DEC 412.A0 Techniques de bureautique	X	X		Travaux portant sur l'adéquation formation-emploi
Développement et implantation d'outils de veille sectorielle		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5196	Vente-conseil	X	1997-06-30	X							
DEP	5212	Secrétariat	X	1999-01-26	X			X				Poursuite des travaux en RAC
DEP	5229	Soutien informatique	X	1999-07-09	X					X		Expérimentation de passerelles
DEP	5231	Comptabilité	X	1999-07-09	X							
DEP	5255	Secrétariat (Inuktitut)	X	2001-07-12	X							
ASP	5054	Représentation	X	1992	X							
ASP	5163	Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	X	1995		X						
ASP	5226	Secrétariat juridique	X	1999-09-17	X							
ASP	5227	Secrétariat médical	X	1999-09-17	X							
ASP	5264	Lancement d'une entreprise	X	2003-04-10	À venir		X					Implantation du programme et des TAP
DEC	410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	X	2002-07-05	X					X		Identification des compétences transversales
DEC	410.C0	Conseil en assurances et en services financiers	X	2002-07-05						X		Identification des compétences transversales; Élaboration d'un module
DEC	410.D0	Gestion de commerces	X	2002-07-05	X			X		X		Identification des compétences transversales; Travaux en RAC
DEC	412.A0	Techniques de bureautique**	X	1999-05-13	X							
DEC	420.A0	Techniques de l'informatique**	X	2000-06-22	X							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Volet Agriculture

En 2001, les recettes monétaires agricoles au Québec atteignaient 5,7 milliards de dollars, soit 4,6 p. 100 de plus qu'en 2000. Elles représentent 16 p. 100 des recettes canadiennes. Le secteur regroupe quelque 30 000 exploitations agricoles de petite et moyenne taille, majoritairement en propriété familiale et comportant plus d'une vingtaine de champs de spécialisation. Quatre d'entre eux dominent : les productions laitière, porcine, avicole et bovine. La production horticole contribue pour 50 p. 100 aux productions végétales, suivie de la production des céréales, des oléoprotéagineux et de l'acériculture. La tendance se maintient quant à la diminution du nombre d'entreprises agricoles. La main-d'œuvre qui approche les 120 000 personnes est surtout familiale (59 p. 100). On estime que 21 p. 100 de cette main-d'œuvre est permanente et que 79 p. 100 est saisonnière. Les secteurs qui embauchent le plus de personnes sont l'horticulture (30 p. 100) et la production laitière (28 p. 100). Depuis plusieurs années, l'agriculture connaît d'importantes difficultés de recrutement. Certains aspects qui lui sont propres accentuent cette situation : la saisonnalité de l'emploi, les salaires peu élevés, le nombre important d'heures de travail, etc. Par ailleurs, l'augmentation de la taille des fermes accroît la nécessité de recruter une main-d'œuvre spécialisée, notamment dans le secteur laitier. Le problème de recrutement est important puisqu'il affecte la croissance du secteur. Ce dernier doit de plus faire face à d'autres défis qui pressent le milieu à modifier ses pratiques : des modes de production nécessitant une main-d'œuvre spécialisée; des consommateurs plus exigeants pour ce qui est de la qualité et de l'innocuité alimentaire et des exigences environnementales accrues.

Volet Pêches

Le volet Pêches se divise en trois domaines : la capture ou le prélèvement de la ressource, l'aquaculture continentale et maritime, la transformation et la commercialisation des produits. En 1997, 3 991 emplois relevaient de la catégorie « capture » alors que 3 028 personnes travaillaient dans le commerce au détail et 1 047 dans le commerce de gros. L'aquaculture est une activité qui connaît un essor important. Actuellement, le nombre d'emplois y est excessivement faible.

Portrait de la formation

Le volet Agriculture regroupe dix-huit programmes d'études professionnelles et techniques, soit dix DEP, une ASP et sept DEC. À l'exception de l'ASP *Spécialités en horticulture*, tous les programmes d'études sont révisés selon l'approche par compétences. Le volet Pêches compte sept programmes d'études professionnelles et techniques, soit quatre DEP et trois DEC.

En moyenne, au cours des trois dernières années, on enregistrait environ 1600 élèves à temps plein dans les programmes d'études professionnelles et 2500 nouveaux inscrits dans les programmes d'études techniques. À peine 75 d'entre eux fréquentaient les programmes d'études du volet Pêches.

Les inscriptions des trois dernières années dans les programmes d'études techniques sont assez stables, à l'exception de *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* et de *Paysage et commercialisation en horticulture ornementale* qui ont connu une baisse de 68 et de 55 p. 100 respectivement. En 2001 et 2002, quatre des cinq diplômées et diplômés des programmes techniques en agriculture (80 p. 100) occupaient un emploi. Ces proportions sont supérieures à celles de l'ensemble des programmes techniques (70,3 p. 100 en 2002 et 71,3 p. 100 en 2001). Quant aux programmes d'études professionnelles, les inscriptions des trois dernières années sont assez stables avec une légère tendance à la baisse pour la majorité d'entre eux en 2002-2003. Plus de la moitié des diplômées et diplômés occupaient un emploi, soit 66,9 p. 100 en 2002 et 60 p. 100 en 2001 (données de la Relance), ce qui est inférieur à la situation de l'ensemble des programmes menant à un DEP (76,2 p. 100 en 2002 et 74,3 p. 100 en 2001). Selon les années et les programmes d'études, les taux présentent évidemment des variations.

L'offre de formation en agriculture est étroitement liée à l'évolution du secteur. Les programmes d'études correspondent aux champs de spécialisation les plus développés : production laitière, production porcine, production horticole, etc. De plus, le MEQ a inclus le secteur de l'agriculture parmi les huit domaines d'avenir. Ces huit domaines regroupent des programmes dont le nombre de diplômées et diplômés est insuffisant pour assurer l'adéquation formation-emploi; les besoins en main-d'œuvre formée demeurent donc constants. Des efforts supplémentaires sont consacrés à la promotion de carrières en agriculture auprès des jeunes pour les programmes d'études suivants : *Production laitière* (DEP), *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* et *Technologie des productions animales*.

Travaux réalisés

Production des guides d'organisation relatifs aux projets de programmes *Réalisation d'aménagement paysager* et *Horticulture et jardinerie* ainsi que des tableaux d'analyse et de planification pour le projet de programme d'études *Horticulture et jardinerie*.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Poursuivre les travaux de l'offre de formation en production animale.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Élaborer des outils de reconnaissance des acquis et des compétences en *Production horticole* et en *Grandes cultures*.
- Produire des outils d'évaluation en *Réalisation d'aménagement paysager*.
- Réaliser des tableaux d'analyse et de planification (TAP) en *Production acéricole*.
- Organiser des sessions d'implantation, à la suite de l'approbation des projets de programmes d'études *Réalisation d'aménagement paysager* et *Horticulture et jardinerie*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
ASP <i>Spécialités en horticulture</i>	X			Étude de pertinence
Poursuivre les travaux de l'offre de formation en production animale		X		
Adéquation formation-emploi		X		En collaboration avec le MAPAQ

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	1088	Horticulture ornementale	X	À venir	À venir				X		Nouvelle dénomination du projet de programme : <i>Horticulture et jardinerie</i>
DEP	5071	Réalisation d'aménagements paysagers	X	À venir	À venir		X		X		
DEP	5079	Arboriculture-élagage	X	1994						X	Modification du module portant sur les pesticides. Étude sur l'actualisation du programme.
DEP	5094	Aquiculture	X	1993							
DEP	5103	Préparation des produits de la pêche	X	1993							
DEP	5104	Vente des produits de la pêche	X	1993		X					
DEP	5167	Production laitière	X	1995	X						
DEP	5168	Production de bovins de boucherie	X	1995	X						
DEP	5171	Production porcine	X	1998-03-14	X						
DEP	5173	Fleuristerie	X	1995							
DEP	5210	Production horticole	X	1998-11-13				X			
DEP	5254	Grandes cultures	X	2001-07-12				X			
DEP	5256	Production acéricole	X	2001-08-22			X				
DEP	5257	Pêche professionnelle	X	2002-03-26							
ASP	5043	Spécialités en horticulture		1990							
DEC	145.A0	Techniques de santé animale	X	1998-07-03	X						
DEC	152.A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole**	X	2000-02-17							
DEC	153.A0	Technologie des productions animales	X	1995-11-25							
DEC	153.B0	Technologie de la production horticole et de l'environnement**	X	1995-11-25							
DEC	153.C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale**	X	1996-07-10							
DEC	153.D0	Technologie des équipements agricoles	X	1996-10-02							
DEC	155.A0	Techniques équines**	X	1997-08-20							
DEC	231.03	Transformation des produits de la mer		1996		X					
DEC	231.A0	Techniques d'aquaculture	X	2003-07-10							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programmes comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Alimentation

Composée en majeure partie de petites et moyennes entreprises, l'industrie québécoise de l'alimentation regroupe les entreprises de transformation et celles du commerce de l'alimentation. L'industrie de la transformation alimentaire, qui compte plus de 60 000 employées et employés répartis dans 900 établissements, se situe au second rang dans l'ensemble des secteurs manufacturiers québécois quant au nombre d'emplois. Depuis quelques années, l'avènement de nouvelles technologies associé aux exigences des normes sur l'analyse des dangers et des points critiques (HACCP) entraînent une plus grande responsabilisation de la main-d'œuvre dans les usines.

Quant au commerce de l'alimentation, il compte environ 1 000 entreprises de vente au détail et 1 500 de vente en gros. Ces entreprises embauchent plus de 112 900 personnes, mais connaissent actuellement des difficultés de recrutement et de rétention de personnel qualifié.

Tourisme

Plus de 100 000 personnes occupent au Québec un emploi directement attribuable à l'activité touristique, principalement en restauration, transport et hébergement. Le secteur touristique représente donc un volet majeur de l'économie québécoise. Il se démarque par une majorité imposante d'entreprises de petite taille (71,6 p. 100 ont neuf employés et moins) et un nombre élevé d'emplois saisonniers. Notons également la grande diversité des activités et des entreprises de ce secteur.

Portrait de la formation

Le secteur de formation comprend quinze programmes d'études dont sept conduisent à un DEP, trois à une ASP et cinq à un DEC. Parmi ces programmes, cinq sont consacrés aux services alimentaires, cinq à la restauration, deux aux services hôteliers et trois au tourisme. Tous les programmes d'études de ce secteur de formation ont été révisés par compétences ou sont en voie de l'être. Au cours des dernières années, on a assisté à une diminution de la clientèle inscrite à temps plein. C'est ainsi qu'en formation professionnelle, on enregistrait 5 100 inscriptions en 1998-1999 alors qu'on en compte plus que 3 600 en 2002-2003. En formation technique, il s'agit de 3 200 inscriptions en 1998-1999 contre 2 600 en 2002-2003.

Travaux réalisés

Les programmes d'études *Boucherie de détail* et *Boulangerie* ont été implantés en 2002-2003, tandis que le programme *Réception en hôtellerie* et le nouveau programme *Techniques du tourisme d'aventure* ont été approuvés au printemps 2003. Les travaux de révision des programmes d'études professionnelles en cuisine sont pratiquement complétés. Le projet de formation en *Service de la restauration* et le projet de programme *Pâtisserie* ont été validés par les partenaires du marché du travail et de l'éducation. Des travaux sur l'évaluation des apprentissages ont également été réalisés en *Boucherie de détail*, en *Boulangerie*, en *Cuisine d'établissement* et en *Cuisine actualisée*. L'année 2002-2003 a finalement permis de compléter deux études : l'une sur trois sous-secteurs de l'industrie de la transformation alimentaire, soit les aliments pour animaux, les boissons ainsi que les sucres et confiseries, l'autre sur les métiers de l'industrie récréotouristique.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Mener des travaux de suivi sur le programme d'études *Techniques de tourisme*, trois ans après son implantation.
- Proposer des orientations au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques concernant les métiers de l'industrie récréotouristique et les programmes d'études *Pâtisserie de restaurant* et *Sommellerie* menant à l'obtention d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les travaux de révision des programmes *Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration*, *Techniques de gestion hôtelière* et *Service de la restauration*.
- Poursuivre les travaux en évaluation des apprentissages relatifs aux nouveaux programmes d'études révisés en pâtisserie, en réception en hôtellerie, en boulangerie et en cuisine.
- Ajuster le programme d'études *Technologie de la transformation des aliments* en fonction des résultats de l'étude sur trois sous-secteurs de l'industrie de la transformation alimentaire.
- Implanter les programmes *Cuisine* et *Service de la restauration* sous réserve que les ressources financières soient disponibles.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Techniques de tourisme			X	Travaux de suivi

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	1038	Cuisine d'établissement	X	1989	X	X	X		X		
DEP	5039	Pâtisserie	X	1991	X	X	X				
DEP	5130	Service de la restauration	X	1993	X	X	X		X		
DEP	5236	Vente de voyages	X	2000-02-05	X						
DEP	5268	Boucherie de détail	X	2002-06-19	X						
DEP	5270	Boulangerie	X	2002-08-19			X				
DEP	5283	Réception en hôtellerie	X	2003-04-10	À venir	X	X				
ASP	1057	Pâtisserie de restaurant		1989							
ASP	5129	Sommellerie		1993							
ASP	5159	Cuisine actualisée	X	1994	X	X	X				
DEC	154.A0	Technologie de la transformation des aliments	X	1998-06-10		X					
DEC	414.A0	Techniques de tourisme**	X	2000-02-16	X						
DEC	430.01	Techniques de gestion hôtelière		1999		X					
DEC	430.02	Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration		1999		X					
DEC	414.B0	Techniques du tourisme d'aventure	X	2003-03-05	À venir						

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programmes comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le secteur de formation couvre les arts appliqués, soit le design, les métiers d'art, la photographie et les métiers associés ainsi que les arts de la scène, soit les arts du cirque, l'art dramatique, la danse, la musique et la chanson. Une vaste étude de besoins de formation en patrimoine culturel, qui touche plusieurs secteurs de formation, a été réalisée en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications.

Par rapport à l'ensemble de l'économie du Québec, la culture ne peut plus être vue comme un secteur marginal : il est aujourd'hui l'un des moteurs de notre économie. En 1997-1998, la culture¹ représentait 2,2 p. 100 du PIB québécois; elle y contribuait plus que l'agriculture et les communications/médias, et à peine moins que les transports et les services de télécommunications. Le secteur de la culture retient à lui seul 64 950 emplois directs sur un total de 80 700. La rémunération globale s'élève à plus de 2,3 milliards de dollars. Il s'agit donc d'un secteur à haute intensité de main-d'œuvre. La population active dans les domaines artistiques est fortement scolarisée : près de la moitié de ces personnes sont titulaires d'un diplôme universitaire.

Portrait de la formation

À l'enseignement supérieur, différentes catégories d'établissements préparent aux professions artistiques : universités, collèges, conservatoires et écoles spécialisées. Chaque établissement fixe des critères d'admission, offre des programmes de formation et des cheminements différents. Peu nombreux, ils dispensent des programmes d'études complémentaires.

En arts appliqués, on dénombre onze programmes dont cinq qui conduisent à un DEP, un à une ASP et cinq à un DEC. D'autre part, les arts de la scène regroupent cinq programmes menant à l'obtention d'un DEC. Par rapport à la formation professionnelle et technique, les inscriptions aux programmes du secteur sont relativement stables. Au cours des trois dernières années, on comptait environ 1 000 élèves dans les programmes professionnels et 3 900 dans les programmes techniques. Les données recueillies révèlent que plusieurs programmes d'études professionnelles et techniques, associés à différents secteurs de formation, touchent la sauvegarde, l'appropriation, la diffusion et l'exploitation du patrimoine culturel.

Travaux réalisés

Cinq des six programmes d'études professionnelles sont élaborés par compétences; il reste à établir la pertinence du programme d'ASP *Vente et service en bijouterie*. À l'enseignement collégial, six des dix programmes menant au DEC ont été révisés par compétences et ont fait l'objet d'une implantation : *Techniques de métiers d'art*, qui compte neuf voies de spécialisation, *Techniques de design industriel*, *Théâtre-Production*, qui fusionne trois programmes, *Interprétation théâtrale*, qui fusionne le DEC et l'AEC et ramène la formation à trois ans, *Danse-Interprétation* qui comporte une nouvelle voie de spécialisation en danse contemporaine et *Techniques professionnelles de musique et chanson* auquel on a ajouté une nouvelle voie de spécialisation en composition et arrangement. En outre, les programmes de DEC *Design d'intérieur* et *Design de présentation* ont été définis par compétences et feront l'objet d'une analyse d'incidences financières.

Pendant l'année 2002-2003, la deuxième étape du portrait de secteur en Patrimoine culturel a été franchie et les travaux relatifs à l'étude préliminaire sur les fonctions connexes à la photographie ont été poursuivis. De plus, un outil de gestion et de mise à jour des données a été conçu pour les arts de la scène. Par ailleurs, un nouveau projet de formation en *Arts du cirque* (DEC), comprenant deux voies de spécialisation, ainsi qu'un projet de formation en *Photographie* (DEC) ont été élaborés.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Terminer le portrait de secteur en Patrimoine culturel, qui touche plusieurs secteurs de formation, et proposer des orientations générales concernant la formation professionnelle et technique.
- Terminer l'étude préliminaire sur les fonctions connexes à la photographie.
- Poursuivre la mise à jour de l'information sectorielle en arts de la scène.
- Amorcer les activités de veille sectorielle en arts appliqués.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Terminer la révision du programme *Arts du cirque* (DEC).
- Poursuivre la révision du programme *Photographie* (DEC).
- Poursuivre la mise à jour du programme *Photographie* (DEP).
- Terminer la révision du programme *Décoration intérieure et étalage* (DEP).

1 La culture comprend : le patrimoine, les arts de la scène, le livre, les métiers d'art, le phonogramme, le film, le design, l'enseignement artistique et les fêtes ainsi que les festivals culturels.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Portrait de secteur en Patrimoine culturel	X			
Étude préliminaire sur les fonctions connexes à la photographie	X			
Poursuite de la veille sectorielle en arts de la scène		X		
Amorce de la veille sectorielle en arts appliqués		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5005	Décoration intérieure et étalage	X	1990	X	X						
DEP	5013	Photographie	X	1991		X						
DEP	5085	Bijouterie-joaillerie	X	1995								
DEP	5155	Soufflage de verre au néon	X	1996-05-07								
DEP	5178	Taille de pierre	X	1996-10-10								
ASP	1017	Vente et service en bijouterie		1988								
DEC	551.A0	Techniques professionnelles de musique et chanson**	X	2001-08-29	X							
DEC	561.A0	Théâtre-Production**	X	1996-06-11								
DEC	561.B0	Danse-Interprétation**	X	1999-03-17								
DEC	561.C0	Interprétation théâtrale	X	2001-06-15	X							
DEC	561.08	Arts du cirque		1995		X						
DEC	570.C0	Techniques de design industriel	X	2000-02-17	X							
DEC	570.02	Design de présentation		1991		X						
DEC	570.03	Design d'intérieur		1991		X						
DEC	570.04	Photographie		1991		X						
DEC	573.A0	Techniques de métiers d'art**	X	2002-07-05								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Bois et matériaux connexes* comprend principalement les industries du meuble, des portes et fenêtres et des armoires de cuisine. Ces trois industries représentent 2 400 entreprises et plus de 24 000 emplois, dont 19 000 liés directement à la production manufacturière et 5 000 emplois périphériques. Cette industrie a connu une croissance marquée au cours des dernières années. Pendant cette période, une croissance annuelle de 20 à 25 p. 100 dans le secteur du meuble était accompagnée d'une hausse de l'exportation vers les marchés américains. À titre d'exemple, les exportations dans le domaine de l'industrie des armoires de cuisine représentent près de 36 p. 100 de la production canadienne. Le niveau des exportations pourra être affecté par les fluctuations du taux de change de même que par la concurrence d'entreprises asiatiques.

Parallèlement à cette croissance, les moyens techniques de production ont été transformés par l'avènement des machines à commande numérique. Malgré une augmentation importante des effectifs scolaires au cours des dernières années, il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour certains métiers et professions de ce secteur. Des perspectives de travail intéressantes ne sont pas suffisantes pour amener les jeunes à s'inscrire aux programmes d'études professionnelles et techniques qui conduisent à ces emplois. Ce secteur est dynamique. Selon les entreprises du milieu, le vieillissement de la population devrait accroître la nécessité de concevoir des produits adaptés aux besoins des personnes âgées. Il semble aussi que la demande de matériaux écologiques et recyclables s'accroisse dans les années à venir.

Portrait de la formation

Le secteur de formation regroupe sept programmes d'études qui conduisent au DEP, un à une ASP et un autre à un DEC. Sept programmes d'études visent le secteur du meuble, des portes et fenêtres et des armoires de cuisine, un porte sur le modelage et le dernier concerne la fabrication de produits en matériaux composites. En formation professionnelle, les effectifs ont doublé au cours des dernières années, passant de 700 élèves à un peu plus de 1 400 entre 1998-1999 et 2002-2003. En formation technique, on remarque plutôt une stabilité des inscriptions à temps plein au cours des trois dernières années avec une moyenne oscillant autour de 250 élèves.

Travaux réalisés

À l'exception du programme d'études *Gabarit et échantillons* menant à l'obtention d'une ASP, tous les programmes d'études de ce secteur ont été élaborés par compétences. Le programme d'études professionnelles *Mise en œuvre de matériaux composites* a fait l'objet d'une actualisation et il a été approuvé au cours de l'année 2002.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Assurer le suivi de l'évolution du secteur.
- Réaliser une étude de pertinence portant sur le programme d'études professionnelles *Gabarit et échantillons*.

Activité sectorielle

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Gabarit et échantillons	X			Étude de pertinence
Suivi de l'évolution du secteur de formation		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5028	Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré	X	1992							
DEP	5030	Ébénisterie	X	1991	X						
DEP	5031	Rembourrage industriel	X	1991							
DEP	5080	Rembourrage artisanal	X	1995							
DEP	5142	Finition de meubles	X	1994	X						
DEP	5157	Modelage	X	1994							
DEP	5267	Mise en œuvre de matériaux composites	X	2002-11-29							
ASP	1442	Gabarits et échantillons		1987							
DEC	233.B0	Techniques du meuble et d'ébénisterie**	X	2002-07-05							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programmes comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Chimie et biologie* dessert plusieurs types d'industries. En effet, les personnes diplômées des programmes d'études de ce secteur travaillent dans des industries aussi diversifiées que celles des aliments et boissons, de la première transformation des métaux, des produits du pétrole et du charbon et des produits chimiques. Un certain nombre de personnes évoluent également dans les industries axées sur les biotechnologies et la protection de l'environnement.

Le secteur de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage, plus particulièrement, embauchait près de 20 000 personnes en 2000. Les 370 entreprises de ce secteur sont fortement concentrées dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de Laval.

Les entreprises font face à des difficultés de recrutement pour certaines fonctions de travail, notamment les techniciennes et techniciens de procédés.

Portrait de la formation

Le secteur de formation regroupe six programmes d'études professionnelles et techniques dont cinq conduisent au DEC et un au DEP. Tous les programmes sont révisés par compétences. Deux d'entre eux sont toutefois à la phase des analyses d'incidences financières, préalable à leur approbation. Au cours des trois dernières années, on comptait annuellement environ une centaine d'élèves à temps plein dans le programme d'études professionnelles. En formation technique, les effectifs ont subi une diminution constante, c'est-à-dire de 1 800 élèves qu'ils étaient en 1998-1999, ils ont chuté à 1 000 en 2002-2003.

Travaux réalisés

L'étude préliminaire sur les fonctions de travail liées à la fabrication de produits pharmaceutiques a été complétée, alors qu'une autre sur les opératrices et opérateurs en traitement de l'eau a été amorcée. Un projet de formation technique axé sur deux fonctions de travail du domaine pharmaceutique a aussi été rédigé. Par ailleurs, les analyses d'incidences financières en *Techniques de génie chimique* et en *Techniques de procédés chimiques* sont presque terminées.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Compléter l'étude préliminaire sur la fonction de travail opératrice, opérateur en traitement de l'eau.
- Réaliser une étude préliminaire sur la fonction de travail opératrice, opérateur en nettoyage industriel.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Compléter les analyses d'incidences financières en *Techniques de génie chimique*.
- Assurer l'approbation et l'implantation du programme d'études *Techniques de procédés chimiques*, sous réserve que les ressources financières soient disponibles.
- Valider le projet de formation relatif à la fabrication de produits pharmaceutiques, rédiger les objectifs et standards et amorcer les analyses d'incidences financières. Il s'agit en fait de l'élaboration d'une nouvelle voie de spécialisation du programme d'études *Technologie du génie industriel*, du secteur de formation *Fabrication mécanique*, en vue de répondre aux besoins de l'industrie pharmaceutique.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Opérateurs en traitement de l'eau	X			Suite des travaux
Opérateurs en nettoyage industriel	X			

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5213	Conduite de procédés de traitement de l'eau	X	2001-07-12							
DEC	210.A0	Techniques de laboratoire**	X	2001-10-24	X						
DEC	(210.B0)*	Techniques de procédés chimiques	X	À venir		X			X		
DEC	210.02	Techniques de génie chimique		1986		X					
DEC	260.A0	Assainissement de l'eau	X	2002-05-29							
DEC	260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail	X	2002-05-09							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

* Programme non approuvé par le ministre.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

En 2002, l'industrie de la construction a surpassé les attentes. Les pronostics sur la récession ont été déjoués et la construction s'est finalement avérée la plus dynamique des composantes de l'économie québécoise. Que nous réserve 2003-2004? Plus encore puisque les grands chantiers relanceront la construction industrielle. Exceptionnellement, tous les secteurs de la construction (institutionnel et commercial, industriel, génie civil et voirie, résidentiel) connaîtront une excellente année. Au Québec, l'industrie de la construction entraîne 23 milliards de dollars d'investissements, soit 17 p. 100 du PIB québécois; elle fournit 158 000 emplois directs en moyenne par mois, soit un emploi sur vingt-cinq.

Cette industrie se distingue par la grande mobilité de ses entreprises (d'un chantier à l'autre, d'une région à l'autre) et de sa main-d'œuvre (d'une entreprise à l'autre). Elle se caractérise également par son instabilité cyclique et saisonnière. En effet, la construction peut varier considérablement en fonction des investissements (instabilité cyclique) ou des conditions climatiques (instabilité saisonnière). C'est pourquoi l'industrie doit faire preuve d'une grande souplesse.

Par ailleurs, l'industrie est passée d'une culture de formation sur le tas à une culture valorisant la scolarisation : un métier, ça s'apprend. L'entrée de 3 200 diplômées et diplômés dans l'industrie en 2002 illustre ce passage et traduit les efforts des quinze dernières années en développement et mise à jour de programmes d'études.

Finalement, dans un contexte où les techniques de travail évoluent et où l'introduction de nouveaux matériaux et procédés est courante, les pratiques et les techniques de l'industrie se modifient et rendent nécessaires des ajustements aux programmes d'études.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Bâtiment et travaux publics* regroupe trente-quatre programmes d'études professionnelles et techniques : vingt-quatre conduisent au DEP, deux à l'ASP, six au DEC et deux à une AEC de tout autre domaine de formation technique. De ces programmes, neuf sont consacrés aux travaux techniques, quatorze au bâtiment et aux infrastructures, six à la mécanique du bâtiment et cinq aux services. Tous les programmes d'études professionnelles et techniques de ce secteur ont été élaborés par compétences ou sont en voie de l'être. Le nombre total d'inscriptions en formation professionnelle dans le secteur a connu une augmentation constante au cours des dernières années. On est ainsi passé de 4 400 inscriptions à temps plein en 1998-1999 à plus de 6 000 en 2002-2003. Le nombre de personnes diplômées a aussi progressé, passant de 1 900 en 1998 à 2 500 en 2001. Au collégial, la tendance à la baisse constatée depuis le début des années 1990 semble s'être résorbée. Les inscriptions sont ainsi passées de moins de 2 800 en 1999 à plus de 3 200 en 2002. En 2001, moins de 600 personnes ont obtenu un diplôme dans ce secteur.

Travaux réalisés

Parmi les trente-quatre programmes en vigueur, trente-deux sont élaborés par compétences. Au cours de l'année 2002-2003, le ministre a approuvé cinq programmes d'études révisés, répartis entre les deux niveaux d'enseignement : *Vente de produits de quincaillerie*, *Plâtrage*, *Technologie de l'architecture*, *Technologie du génie civil* et *Technologie de la mécanique du bâtiment*. Par ailleurs, des travaux de révision de plusieurs autres programmes ont été menés au cours de l'année 2002-2003, avec la collaboration de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Réviser l'entente MEQ-CCQ concernant le développement des programmes.
- Présenter les résultats du rapport d'évaluation pour le programme expérimental *Sécurité incendie*, ce qui devrait permettre au ministre d'établir les orientations de la restructuration de la formation initiale en sécurité incendie.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les travaux de révision des programmes suivants : *Briquetage-maçonnerie*, *Carrelage*, *Installation et fabrication de produits verriers*, *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment*, *Mécanique de protection incendie* et *Charpenterie-menuiserie*.
- Amorcer la révision du programme *Plomberie et chauffage*.
- Compléter les tableaux d'analyse et de planification (TAP) pour les programmes *Vente de produits de quincaillerie* et *Dessin de bâtiment*.
- Concevoir du matériel de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour les programmes *Pose de revêtements de toiture*, *Pose de systèmes intérieurs*, *Entretien général d'immeubles*, *Entretien et réparation de caravanes*.
- Procéder à la révision des différents outils d'évaluation de certains programmes.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Protocole d'entente MEQ-CCQ			X	Révision approfondie du protocole d'entente intervenu entre le MEQ et la CCQ et régissant le processus de conception et de mise à jour des programmes d'études
Orientations sur la restructuration de la formation initiale en sécurité incendie			X	Incidences possibles sur le programme d'études expérimental <i>Sécurité incendie</i> (311.A0) ainsi que sur le programme <i>Intervention en sécurité-incendie</i> (DEP 5191)
Veille sectorielle		X		Gestion du secteur, production d'avis, consultations et participations à différents comités

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	1428	Charpenterie-menuiserie	X	1988	X	X	X		X		Spécifications aux fins de sanction	
DEP	5032	Pose de revêtements de toiture	X	1993				X			RAC	
DEP	5075	Réfrigération	X	1992	X							
DEP	5108	Briquetage-maçonnerie	X	1993	X	X	X				Rédaction d'un tableau d'analyse et de planification (TAP)	
DEP	5112	Carrelage	X	À venir	À venir	X	X		X		Rédaction d'un tableau d'analyse et de planification (TAP)	
DEP	5115	Pose de revêtements souples	X	1993								
DEP	5116	Peinture en bâtiments	X	1993	X							
DEP	5117	Préparation et finition de béton	X	1993	X							
DEP	5118	Pose de systèmes intérieurs	X	1993				X			RAC	
DEP	5119	Calorifugeage	X	1993								
DEP	5121	Mécanique de protection contre les incendies	X	1993		X	X					
DEP	5139	Montage et installation de produits verriers	X	À venir	À venir	X	X		X		Nouvelle dénomination <i>Installation et fabrication de produits verriers</i>	
DEP	5140	Découpage et transformation du verre	X	1994			X				Mise à jour des TAS	
DEP	5146	Mécanique de machines fixes	X	1995								
DEP	5148	Plomberie et chauffage	X	1994	X	X						
DEP	5191	Intervention en sécurité-incendie	X	1997-01-22		X						
DEP	5202	Entretien en bâtiments nordiques	X	1997-10-10								
DEP	5211	Entretien général d'immeubles	X	1998-01-29				X			RAC	
DEP	5214	Entretien et réparation de caravanes	X	1999-07-09	X		X	X			Mise à jour des TAS et de la RAC	
DEP	5216	Entretien de systèmes de tuyauterie industrielle	X	1999-03-31								
DEP	5238	Arpentage et topographie	X	2001-06-15			X				Rédaction d'un tableau d'analyse et de planification (TAP)	
DEP	5250	Dessin de bâtiment	X	2001-03-15	X		X				Rédaction d'un tableau d'analyse et de planification (TAP)	
DEP	5272	Vente de produits de quincaillerie	X	2003-04-10			X				En implantation Rédaction d'un tableau d'analyse et de planification (TAP)	
DEP	5286	Plâtrage	X	2003-07-09	À venir		X				En implantation Mise à jour des TAS	
ASP	5172	Réparation d'appareils au gaz naturel	X	1996-06-06								
ASP	5215	Restauration de maçonnerie	X	1999-02-18								
DEC	221.A0	Technologie de l'architecture	X	2003-04-11	À venir						Finaliser l'implantation	
DEC	221.B0	Technologie du génie civil	X	2003-04-11	À venir						Finaliser l'implantation	
DEC	221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	X	2003-04-10	À venir						Finaliser l'implantation	
DEC	(221.D0)*	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	X	À venir		X	X		X			
DEC	230.A0	Technologie de la géomatique**	X	2001-06-15								
DEC	311.A0	Sécurité incendie**	X	1997-06-12		X					Programme expérimental	
AEC	900.97	Scaphandrier-inspecteur		1987								
AEC	ELW.01	Plongée professionnelle	X	1995								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005 ou 2005-2006; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux.

* Programme non approuvé par le ministre.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Environnement et aménagement du territoire* regroupe les activités liées à la protection et à la gestion du milieu naturel ainsi qu'à l'aménagement et à l'urbanisme. Les principes de développement durable et de gestion intégrée des ressources constituent les deux axes des actions entreprises pour un développement du territoire qui réponde aux besoins du moment, sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

Les activités liées à la faune ont depuis toujours occupé une place importante dans la vie des Québécoises et des Québécois. Ces activités de loisir sont la raison d'être de nombreuses entreprises commerciales (pourvoies, zones d'exploitation contrôlée, etc.) qui sont des employeurs potentiels pour les diplômées et diplômés des programmes du secteur. Au Québec, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune fournit le principal encadrement pour les activités liées à la protection et à la gestion de la faune. Les perspectives d'emploi sont ainsi étroitement liées aux politiques gouvernementales. Même s'il s'agit souvent d'emplois saisonniers, les diplômés peuvent travailler dans les parcs, les réserves fauniques, les zones d'exploitation contrôlée, les pourvoies et aux paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal. Dans le domaine du milieu naturel, on observe une demande accrue pour les activités de plein air et les activités sans prélèvements (observation de la faune, photographie animalière) qui s'ajoutent aux activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage. De plus, l'émergence de nouvelles clientèles internationales est un élément déterminant qui requiert des ajustements aux produits et services dans le domaine et à la mise au point de nouveaux produits d'écotourisme. Finalement, la géomatique et les nouvelles technologies comme Internet ont été rapidement adoptées par les organisations publiques et privées.

Portrait de la formation

Le secteur de formation comporte sept programmes dont un conduit au DEP, cinq au DEC et un à l'AEC de tout autre domaine de formation technique. En moyenne, au cours des trois dernières années, on comptait environ 300 élèves inscrits à temps plein dans le programme d'études professionnelles et 900 dans les programmes d'études techniques.

- Les inscriptions des quatre dernières années sont demeurées assez stables, à l'exception du programme d'études *Techniques d'écologie appliquée* qui a connu une baisse de 50 p. 100 en 2002.
- Les taux d'obtention d'un diplôme pour les programmes d'études techniques du secteur sont généralement équivalents ou supérieurs aux taux moyens de tous les programmes techniques. Dans quelques cas, les indicateurs démontrent même une performance très supérieure à celle du réseau dans son ensemble.
- Un peu moins de la moitié des diplômées et diplômés des programmes d'études techniques du secteur occupaient un emploi : 56 p. 100 en 2002 et 67 p. 100 en 2001 (données de la Relance); les taux comparables pour l'ensemble des programmes techniques sont respectivement de 70,3 et de 71,3 p. 100. De plus, la proportion des emplois qui sont en rapport avec la formation est généralement nettement plus faible que pour l'ensemble des programmes techniques. Enfin, le taux de retour aux études est plus élevé.

Selon les années et les programmes, les taux présentent évidemment des variations. Une tendance générale se manifeste cependant très clairement : l'accès au marché du travail dans les fonctions auxquelles préparent ces quatre programmes techniques est difficile.

Travaux réalisés

Les travaux réalisés en 2003 faisaient suite aux orientations déposées auprès du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques et portaient sur la révision des programmes d'études *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*, *Techniques d'écologie appliquée*, *Techniques d'inventaire et de recherche en biologie* et *Techniques du milieu naturel*. Le ministère de l'Éducation, après consultation auprès de ses partenaires, a retenu deux programmes distincts afin de concilier les enjeux suivants : assurer la pertinence, la cohérence et l'efficacité des programmes d'études et considérer le rôle des établissements dans le développement socio-économique de leur région. Ainsi, deux domaines d'exercice de la fonction de travail ont été retenus : celui des techniciennes et techniciens intervenant plus spécifiquement en gestion, en exploitation, en aménagement et en conservation en milieu naturel et celui des techniciennes et techniciens intervenant plus spécifiquement en recherche appliquée sur le terrain, information, éducation et conservation en milieu naturel. Le programme d'études *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* a été révisé et répond au premier domaine d'exercice alors que les programmes *Techniques d'écologie appliquée* et *Techniques d'inventaire et de recherche en biologie* seront remplacés (le titre du nouveau programme sera déterminé ultérieurement) pour former les techniciennes et techniciens de l'autre domaine. Le projet de programme d'études *Techniques du milieu naturel* conservera le caractère particulier du programme actuel et comportera quatre voies de spécialisation qui seront arrimées aux programmes ministériels existants afin d'assurer la cohérence entre les programmes d'études.

Actions prévues en 2002-2003

Activités sectorielles

- Poursuivre les travaux de mise en place d'une veille sectorielle effectuée conjointement par le ministère de l'Éducation et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Effectuer la révision du programme d'études *Techniques du milieu naturel*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Poursuivre les travaux pour une éventuelle mise en place d'une veille emploi et formation en environnement.		X		Travaux menés conjointement avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	X	1998-06-23	X						
DEC	145.01	Techniques d'écologie appliquée		1988	À venir	X					Les programmes d'études <i>Techniques d'écologie appliquée</i> et <i>Techniques d'inventaire et de recherche en biologie</i> seront remplacés par un nouveau programme (titre à déterminer).
DEC	145.02	Techniques d'inventaire et de recherche en biologie		1988		X					
DEC	145.04	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique		1985		X					
DEC	147.01	Techniques du milieu naturel**	X	1986		X					
DEC	222.A0	Techniques d'aménagement et d'urbanisme	X	2001-04-04							
AEC	CLT.01	Éco-interprétation	X	2002							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Les domaines de connaissances principalement mis à contribution dans le secteur de formation *Électrotechnique* sont la physique, plus particulièrement les sciences et génies de l'électricité et de l'électronique. Le nombre d'emplois associés au secteur s'élève à près de 90 000, ce qui représente environ 3 p. 100 de la main-d'œuvre du Québec. Ces emplois se répartissent dans presque tous les secteurs de l'activité économique avec une concentration plus importante dans les industries manufacturières, la construction, les communications et autres services publics. L'effectif se répartit dans 21 fonctions de travail différentes associées aux programmes de la formation professionnelle et technique.

Les principaux changements qui ont ou qui auront une incidence sur l'exercice des fonctions de travail renvoient à des changements de type organisationnel et technique (technologies de plus en plus spécialisées, innovations continues). Par ailleurs, la convergence croissante entre l'électronique et d'autres champs de compétence (comme l'informatique et les télécommunications) suggère aussi un suivi attentif de l'évolution des besoins de main-d'œuvre.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Électrotechnique* regroupe dix-neuf programmes d'études dont neuf conduisent au DEP, quatre à l'ASP et six au DEC. Parmi ces programmes, trois sont consacrés à la conception et au développement en électronique et en physique appliquée, huit à l'installation et à l'entretien de machinerie de bâtiment et de production, un à l'entretien de systèmes électroniques d'aéronefs et sept à l'entretien et à la réparation de biens de consommation électroniques. En moyenne, on dénombrait annuellement, au cours des trois dernières années, 5 400 élèves inscrits à temps plein dans les programmes d'études professionnelles. L'effectif étudiant à temps plein en formation technique diminue constamment; alors qu'il s'établissait à 7 500 en 1998, il a chuté à 5 700 en 2002. Un examen du cheminement scolaire dans les programmes révèle que des difficultés sont enregistrées au regard de l'attraction de nouveaux élèves, de la persévérance et de la réussite dans les études.

Travaux réalisés

Tous les programmes d'études techniques de ce secteur de formation ont été élaborés par compétences. Certains d'entre eux sont en phase d'analyse des incidences financières, étape préalable à leur approbation. Les activités d'information auprès des collègues intéressés par ces programmes ont été réalisées au printemps 2003, en prévision de leur implantation.

L'année 2002-2003 a permis de compléter l'élaboration de *Liaison en réseau d'équipement bureautique* (ASP), programme en relation avec le *Service technique d'équipement bureautique* (DEP). Le matériel d'évaluation associé à ces deux programmes, de même qu'à *Installation et réparation d'équipement de télécommunication* (DEP) et *Réparation d'appareils électroniques audiovisuels* (DEP), a aussi été élaboré. Le programme *Électromécanique de systèmes automatisés* (DEP) a été approuvé au printemps dernier et une session d'information relative à son implantation a été tenue.

Les orientations actualisées visant la reprise des travaux d'élaboration d'un nouveau programme en électricité ont été déposées et adoptées en mai 2003. Celles-ci prennent appui sur un état de situation préparé par la Direction des programmes qui porte notamment sur les changements réglementaires touchant les installations électriques et la machinerie de production. L'élaboration d'un nouveau programme en électricité permettra de remplacer la formation actuelle des programmes *Électricité de construction* et *Électricité d'entretien*.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Réaliser des études de pertinence en électronique du transport et en maintenance de caméscopes et autres appareils électroniques apparentés.
- Poursuivre les travaux visant à mettre en place un mécanisme de suivi des besoins de main-d'œuvre et de l'ensemble des programmes du secteur de formation *Électrotechnique*.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Sous réserve que les ressources financières soient disponibles, soumettre les projets de programmes suivants à l'approbation ministérielle : *Technologie de l'électronique industrielle*, *Technologie de l'électronique* (voies de spécialisation Télécommunication, Ordinateurs et réseaux, Audiovisuel), *Technologie de systèmes ordinés* et *Avionique*.
- Compléter l'élaboration du nouveau programme en électricité.
- Apporter des ajustements aux programmes *Installation et entretien de systèmes de sécurité* ainsi que *Réparation d'appareils électroménagers*.
- Compléter l'élaboration du matériel d'évaluation lié aux différents programmes d'études professionnelles révisés.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
ASP 5083 Réparation de magnétoscopes et de caméscopes	X			
Besoins de main-d'œuvre en électronique du transport	X			
Développement d'un mécanisme adapté au secteur		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5024	Réparation d'appareils électroménagers	X	1996		X						
DEP	5185	Montage de lignes électriques	X	1999-09-17								
DEP	(xxx)*	Électricité	X	À venir	À venir	X	X		X			Remplacera le programme <i>Électricité de construction</i> (1430) et <i>Électricité d'entretien</i> (5052)
DEP	5242	Installation et entretien de systèmes de sécurité	X	2000-08-25		X						
DEP	5265	Service technique d'équipement bureautique	X	2002-05-22	À venir							
DEP	5266	Installation et réparation d'équipement de télécommunication	X	2002-08-19	X		X					
DEP	5271	Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	X	2002-08-19	X		X					
DEP	5281	Électromécanique de systèmes automatisés	X	2003-04-10	À venir		X					
ASP	5000	Estimation en électricité		1990								
ASP	5083	Réparation de magnétoscopes et de caméscopes	X	1993	X							
ASP	5160	Électromécanique de machines distributrices		1994								
ASP	5280	Liaison en réseau d'équipement bureautique	X	2003-04-10	À venir							
DEC	243.06	Technologie de l'électronique industrielle**		1995	À venir	X						
DEC	243.11	Technologie de l'électronique**		1995	À venir	X						
DEC	243.15	Technologie de systèmes ordinés		1995	À venir	X						
DEC	243.16	Technologie de conception électronique		1995								
DEC	244.A0	Technologie physique	X	2002-03-21	X	X						
DEC	280.04	Avionique	X	1996		X						

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

* Non approuvé par le ministre.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Les emplois liés à ce secteur de formation touchent les services après-vente applicables aux machines-outils ou aux véhicules motorisés. Ces emplois sont associés à plusieurs industries, les principales étant celles des services automobiles (plus de 52 000 emplois en 2000), celles de l'équipement lourd (8 700 en 2000) et celles de l'aérospatiale (4 145 en 2000).

L'évolution technologique accélérée des produits associés à ce domaine et le vieillissement de la main-d'œuvre contribueront, au cours des prochaines années, à maintenir un besoin élevé de nouveaux diplômés et diplômées.

Les impératifs liés à la réduction des gaz à effet de serre (Protocole de Kyoto) et la hausse constante du coût des carburants traditionnels ont mené à des projets de recherche et de développement sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergie propre dans la motorisation des véhicules. Les résultats de ces recherches pourraient se traduire par des besoins nouveaux de formation dans cette nouvelle sphère.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Entretien d'équipement motorisé* regroupe quatorze programmes d'études dont neuf conduisent au DEP, trois à l'ASP et deux au DEC. Au cours des trois dernières années, soit de 2000-2001 à 2002-2003, on dénombrait, en moyenne par année, 5 500 élèves à temps plein dans les programmes d'études professionnelles et plus de 700 dans les programmes d'études techniques.

Travaux réalisés

On compte trois programmes dans ce secteur de formation qui sont présentement soumis à une révision par compétences. Ce sont les programmes *Entretien d'aéronefs*, *Mécanique marine* et *Mécanique de bateaux de pêche*. Dans le premier cas, les travaux d'élaboration sont complétés et l'analyse d'incidences est en cours. Quant aux deux autres programmes liés à l'entretien et à la réparation des équipements marins, un document d'orientation a été déposé à la suite des consultations avec les principaux partenaires.

Avec l'aide des milieux du travail et de l'enseignement, un état de situation des programmes touchant les équipements lourds a été réalisé. La révision des programmes *Mécanique de véhicules lourds routiers* et *Mécanique d'engins de chantier* a été entreprise par la suite. Des orientations devront être données dans le cas du programme *Mécanique agricole*.

Dans le cadre du suivi au plan de réussite en *Mécanique automobile*, des rencontres avec les principaux intervenants des centres de formation ont permis de cerner certaines faiblesses qui affectent le programme et ses outils d'évaluation. Les correctifs seront bientôt au point.

Les travaux d'élaboration des outils d'évaluation du programme *Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques* ont été amorcés alors que ceux touchant le programme *Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé* sont en cours.

Actions prévues en 2003-2004**Activités sectorielles**

- Dresser un portrait de secteur pour la division Véhicules légers.
- Mener une étude sur les besoins de formation qui résultent du développement de moyens de transport avancés qui utilisent des sources d'énergie non polluantes, dont la motorisation électrique.
- Amorcer des activités de veille.
- Proposer des orientations pour la révision du programme *Mécanique agricole*.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les retouches au programme *Mécanique automobile* et entreprendre la révision des outils d'évaluation pertinents.
- Poursuivre les retouches entreprises aux programmes *Mécanique de véhicules lourds routiers* et *Mécanique d'engins de chantier*.
- Réviser les programmes *Mécanique marine* et *Mécanique de bateaux de pêche*.
- Compléter les travaux d'élaboration du matériel d'évaluation en *Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé* et en *Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Division Véhicules légers	X			Portrait de secteur
Véhicules électriques et autres formes de transport avancé	X			Étude préliminaire
DEP 5192 Mécanique automobile		X		Poursuite des travaux – Plan de réussite
Activités de veille		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	1250	Mécanique marine		1987		X						
DEP	5049	Mécanique de véhicules lourds routiers	X	1994		X						
DEP	5055	Mécanique d'engins de chantier	X	1994		X						
DEP	5070	Mécanique agricole	X	1993		X						
DEP	5154	Mécanique de véhicules légers	X	1996-04-23								
DEP	5192	Mécanique automobile	X	1997-02-26	X	X	X					En fonction du suivi au plan de réussite
DEP	5194	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	X	1997-06-30	X							
DEP	5217	Carrosserie	X	1998-06-12	X							
DEP	5258	Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé	X	2002-06-26			X					
ASP	1484	Mécanique de bateaux de pêche		1988		X						
ASP	5232	Mécanique de motocyclettes	X	2000-06-06								
ASP	5259	Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	X	2002-06-18			X					
DEC	248.C0	Techniques de génie mécanique de marine	X	1996-10-10								
DEC	280.03	Entretien d'aéronefs		1996		X						

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Fabrication mécanique* regroupe des programmes d'études destinés à répondre aux besoins de formation en main-d'œuvre de plus d'une dizaine de secteurs d'activité économique. Les principaux sont l'aérospatiale, la fabrication métallique, la plasturgie et le caoutchouc. L'industrie du secteur de l'aérospatiale au Québec est principalement constituée d'une vingtaine de maîtres d'œuvre et d'équipementiers de classe mondiale. Ces entreprises s'appuient sur un groupe de plus de 240 PME. Malgré une baisse de l'emploi, l'industrie québécoise a relativement moins souffert de la crise dans le secteur de l'aérospatiale. Pour sa part, l'industrie de la fabrication métallique industrielle (FMI) englobe plus de 1 500 entreprises manufacturières, majoritairement des petites et des moyennes entreprises (75 p. 100 d'entre elles ont moins de 200 employées et employés) qui emploient près de 60 000 personnes et atteignent un chiffre d'affaires annuel de 7,5 milliards de dollars. Par ailleurs, en 2002, l'industrie québécoise du secteur des plastiques et des composites (plasturgie) comptait 534 entreprises (75 p. 100 d'entre elles avaient moins de 50 employées et employés) qui fournissaient près de 25 000 emplois directs. Enfin, l'industrie du caoutchouc du Québec réunit 149 entreprises de production qui procurent plus de 12 925 emplois et dont la production totale rapportait, en 1999, 791 millions de dollars. Au cours des dernières années, beaucoup de ces entreprises ont procédé à des changements technologiques et organisationnels. Les occasions d'emplois dans ces industries sont excellentes. De plus, elles signalent régulièrement que le nombre de titulaires d'un diplôme est inférieur aux besoins du marché du travail.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Fabrication mécanique* compte dix-neuf programmes d'études : huit conduisent au DEP, quatre à l'ASP et sept au DEC. Le recrutement dans les programmes d'études de ce secteur de formation entraîne de plus en plus de difficultés. Le nombre d'élèves inscrits à temps plein dans les programmes d'études professionnelles a chuté en 2002-2003 puisqu'il s'établit à moins de 4 200 alors qu'il était de 5 200 en 1998-1999. En formation technique, les inscriptions à temps plein atteignaient près de 3 800 en 1998-1999 alors qu'on en compte 2 900 en 2002-2003.

Travaux réalisés

À l'exception du programme *Techniques d'architecture navale*, tous les programmes de ce secteur de formation sont actuellement élaborés par compétences. Les travaux reliés aux programmes d'ASP *Outilsage, Matricage, Fabrication de moules* et au DEC *Techniques de transformation des matières plastiques* sont complétés, leur implantation étant assujettie à la disponibilité des ressources financières. Le programme *Technologie du génie industriel, qui découle de la fusion des programmes Technologie du génie industriel et Techniques de production manufacturière* a fait l'objet de travaux d'analyse d'incidences financières. Le développement d'une voie de spécialisation reliée à ce programme a été amorcé afin de répondre aux besoins spécifiques de l'industrie pharmaceutique. Une passerelle entre le DEP *Techniques d'usinage* et le DEC *Techniques de génie mécanique* a été élaborée sans toutefois que l'on puisse procéder à une implantation en raison des difficultés que présente le recrutement des élèves. Des travaux liés au plan de réussite du programme *Dessin industriel* ont été réalisés et feront l'objet d'une publication. Certaines activités de veille ont été menées à titre expérimental pour le secteur de formation *Fabrication mécanique*.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Réaliser une étude préliminaire portant sur la fonction de technicienne et technicien en architecture navale.
- Dresser un portrait de la réussite de l'ensemble des programmes du secteur.
- Collaborer avec le ministère du Développement économique et régional, Emploi-Québec et PlastiCompétences à la réalisation d'un portrait diagnostique de l'industrie des plastiques et des composites.
- Poursuivre des activités de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Élaborer et mettre à jour des instruments d'évaluation pour les programmes *Montage de câbles et de circuits, Tôlerie de précision, Outilsage, Matricage, Fabrication de moules, Techniques d'usinage, Usinage sur machines-outils à commande numérique, Dessin industriel et Conduite de machines industrielles*.
- Élaborer du matériel pour la reconnaissance des acquis et des compétences pour les programmes *Techniques d'usinage, Techniques de production manufacturière et Conduite de machines industrielles*.
- Mettre à jour le programme *Montage mécanique en aérospatiale* afin de tenir compte des nouvelles normes professionnelles nationales du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs.
- Terminer les guides d'organisation pour les programmes *Conduite de machines industrielles* et *Montage de câbles et de circuits*.
- Compléter les travaux d'analyse d'incidences financières en *Technologie du génie industriel*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
DEC 248.01 Techniques d'architecture navale	X			Étude préliminaire
Portrait diagnostic de l'industrie québécoise des plastiques et des composites	X			Portrait de secteur en collaboration avec le ministère du Développement économique et régional
Plan de réussite			X	
Poursuite des activités		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5193	Conduite et réglage de machines à mouler	X	1997-11-11	X						
DEP	5197	Montage de structures en aérospatiale	X	1998-11-13	X						
DEP	5199	Montage mécanique en aérospatiale	X	2001-08-27	X	X					
DEP	5223	Techniques d'usinage	X	1999-03-17	X		X	X			
DEP	5225	Dessin industriel	X	1999-04-21	X		X				
DEP	5230	Conduite de machines industrielles	X	1999-07-09	X	X	X	X			
DEP	5244	Tôlerie de précision	X	2001-06-15			X				
DEP	5269	Montage de câble et de circuits	X	2002-08-19	X	X	X				
ASP	5041	Matriçage	X	À venir	À venir	X	X		X		
ASP	5042	Outilsage	X	À venir	À venir	X	X		X		
ASP	5224	Usinage sur machines-outils à commande numérique	X	1999-04-29	X		X				
ASP	5249	Fabrication de moules	X	2000-06-02		X	X		X		
DEC	235.01	Technologie du génie industriel		1995		X					Ce programme sera regroupé avec le 235.A0. La nouvelle version du programme intégrera une voie de spécialisation en pharmaceutique
DEC	235.A0	Techniques de production manufacturière	X	1995-06-26		X		X			Ce programme sera regroupé avec le programme 235.01
DEC	241.A0	Techniques de génie mécanique	X	2000-08-25	X						
DEC	241.12	Techniques de transformation des matières plastiques	X	À venir							Nouvelle dénomination du programme <i>Techniques de la plasturgie</i>
DEC	241.C0	Techniques de transformation des matériaux composites	X	2002-06-12							
DEC	248.01	Techniques d'architecture navale		1990							
DEC	280.B0	Techniques de construction aéronautique	X	2000-05-29							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Selon les données de 2002 du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP), plus de 90 000 emplois étaient liés à l'ensemble de l'industrie des produits forestiers. En exploitation forestière, le nombre estimé d'emplois se situait à 12 200 alors qu'on retrouvait un peu plus de 40 000 emplois en première et en deuxième transformation du bois. Dans les industries du papier et des produits connexes, on employait 32 000 travailleurs. La forêt génère donc près de 90 000 emplois directs, dont 20 p. 100 sont reliés à l'exploitation, 41 p. 100 aux produits du bois et 39 p. 100 aux pâtes et papiers. En 2001, la valeur des marchandises livrées ou à livrer dans le secteur forestier se chiffrait à plus de 20 milliards de dollars et près des deux tiers de cette marchandise était destinée au commerce extérieur. La transformation du bois est la principale source d'activité manufacturière dans près de 250 municipalités du Québec. Au cours des dix dernières années, les scieries québécoises de résineux ont adopté des technologies de pointe et sont devenues des chefs de file mondiaux en matière de transformation des bois de faible diamètre. L'industrie québécoise des pâtes et papiers compte 64 usines. En fait, le Québec possède 33 p. 100 de la capacité canadienne de production dans ce secteur et se situe au premier rang des provinces productrices. Plus des trois quarts des livraisons québécoises sont destinées aux marchés extérieurs.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Foresterie et papier* regroupe onze programmes dont huit conduisent au DEP et trois au DEC. Parmi ceux-ci, cinq sont classés dans la division Aménagement forestier, quatre dans la division Transformation des produits forestiers et deux dans la division Pâtes et papiers. En moyenne, pour les trois dernières années, on comptait plus de 1 100 élèves inscrits à temps plein dans les programmes de formation professionnelle. En formation technique, on observe une baisse importante des inscriptions à temps plein. En effet, elles sont passées de 1 084 en 2000-2001 à 736 en 2002-2003. On note de plus en plus de difficulté à attirer des élèves dans les différents programmes d'études de ce secteur de formation.

Travaux réalisés

Tous les programmes de ce secteur de formation ont été élaborés par compétences. Les projets de programmes *Récolte de la matière ligneuse* et *Sylviculture* ont été complétés en 2003 et feront l'objet d'analyses d'incidences financières. Un portrait de secteur pour le volet Pâtes et papiers a été complété en collaboration avec Emploi-Québec et le Conseil des industries forestières du Québec. De manière à poursuivre les activités de veille sectorielle déjà enclenchées, des fiches ont été élaborées pour chaque programme, fiches qui permettent de dresser un portrait de la situation des inscriptions, de la diplomation et de l'évolution des compétences.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Réaliser une étude préliminaire portant sur les fonctions de travail liées à l'aménagement de la forêt, excluant les travailleurs sylvicoles et les abatteurs manuels.
- Présenter les orientations découlant du portrait de secteur de la division Transformation du bois.
- Poursuivre les activités de veille sectorielle afin de maintenir les données à jour et d'assurer la qualité des programmes du secteur.
- Compléter l'analyse des besoins de formation initiale en *Serres et pépinières forestières*.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les travaux de mise à jour du matériel d'évaluation liés à la mise en œuvre du programme *Pâtes et papiers – Opérations*.
- Amorcer des travaux de reconnaissance des acquis et des compétences relatifs au programme *Pâtes et papiers – Opérations*.
- Compléter l'élaboration des programmes *Récolte de la matière ligneuse* et *Sylviculture* et procéder aux analyses d'incidences financières.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Aménagement de la forêt	X			Étude préliminaire
Fiches par programme		X		Poursuite des travaux sur la base de données
Volet Transformation du bois			X	Présentation des orientations retenues
Serres et pépinières			X	Analyse des besoins de formation initiale

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	1351	Sylviculture	X	1987		X				X		
DEP	5073	Affûtage	X	1996								
DEP	5088	Sciage	X	1996								
DEP	5181	Aménagement de la forêt	X	1996-06-11								
DEP	5189	Abattage et façonnage des bois	X	1996								
DEP	5190	Récolte de la matière ligneuse	X	1996		X				X		
DEP	5208	Classement des bois débités	X	1998-06-03								
DEP	5262	Pâtes et papiers – Opérations	X	2002-03-21			X	X				
DEC	190.A0	Technologie de la transformation des produits forestiers	X	1997-03-21								
DEC	190.B0	Technologie forestière	X	1998-01-30								
DEC	232.A0	Technologie des pâtes et papiers	X	2001-04-25								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Le secteur de formation regroupe un ensemble de professions qui peuvent être associées aux domaines des communications graphiques, des médias, du multimédia, de la muséologie, de la documentation et de la traduction-interprétation. Chacun de ces domaines présente des caractéristiques socio-économiques particulières. Alors que les domaines des communications graphiques et des médias regroupent près de 86 p. 100 de l'ensemble de la main-d'œuvre du secteur, le multimédia, la muséologie et la documentation retiennent respectivement à 3,7, 6,6 et 2,5 p. 100 de cette main-d'œuvre. De plus, les perspectives d'emploi varient de faibles à excellentes et le niveau d'intensité technologique de faible à élevé, selon le domaine.

Portrait de la formation

Le secteur comporte actuellement dix-sept programmes d'études professionnelles et techniques : quatre mènent à un DEP, onze à un DEC et deux à une AEC de tout autre domaine de formation technique. On relève également une multitude de programmes menant à une AEC dont un grand nombre sont offerts par le réseau des établissements privés.

En moyenne, au secondaire, au cours des trois dernières années, on comptait plus de 1 700 élèves inscrits à temps plein. Le nombre de diplômées et de diplômés était de 686 en 2001. Au collégial, on constate une augmentation des inscriptions à temps plein. Elles sont passées de 3 300 en 1998 à 4 000 en 2002. Le nombre de diplômées et de diplômés était de 734 en 2001.

Travaux réalisés

Tous les programmes d'études professionnelles et techniques de ce secteur de formation sont révisés par compétences ou sont en voie de l'être.

Les tableaux d'analyse et de planification (TAP) du programme *Imprimerie* sont publiés.

Les travaux de révision des programmes *Techniques de gestion de l'imprimerie* sont terminés.

Le programme *Techniques de l'impression* a été approuvé à titre de version transitoire. Des travaux majeurs de révision de ce programme et d'harmonisation avec le programme *Imprimerie* seront entrepris au cours de 2003-2004.

Les programmes *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* et *Techniques de communication dans les médias* ont également fait l'objet d'une approbation ministérielle.

Actions prévues en 2003-2004**Activités sectorielles**

- Poursuivre l'analyse des besoins en main-d'œuvre dans le domaine de la production cinématographique et audiovisuelle, en concertation avec le ministère de la Culture et des Communications.
- Compléter l'étude sur la conception et la réalisation d'images graphiques, qui constitue une suite donnée au portrait de secteur.
- Poursuivre la mise au point d'une approche systématique de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Amorcer les travaux de révision des programmes *Imprimerie* et *Techniques de l'impression*, dans une perspective d'harmonisation.
- Poursuivre les travaux d'analyses d'incidences financières pour les programmes *Gestion de projets en communication graphique* (qui remplace *Techniques de gestion de l'imprimerie*), *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* et *Techniques de communication dans les médias* (qui remplace *Art et technologie des médias*).
- Réaliser des travaux d'harmonisation des programmes *Dessin animé* et *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Production cinématographique	X			Étude préliminaire
Conception et réalisation d'images graphiques	X			Étude préliminaire
Développement d'une approche systématique		X		Implantation

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5204	Traduction-interprétation (Inuktitut)	X	1997-09-16	X							
DEP	5221	Procédés infographiques	X	1998-06-23	X							
DEP	5240	Reprographie et façonnage	X	2000-05-10								
DEP	5246	Imprimerie	X	2000-06-22	X	X						Harmoniser avec Techniques de l'impression
DEC	393.A0	Techniques de la documentation	X	1996-06-28								
DEC	570.A0	Graphisme	X	1997-06-18								
DEC	570.B0	Techniques de muséologie	X	1997-02-12								
DEC	574.A0	Dessin animé	X	1999-02-18		X						
DEC	574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	X	2002-06-18		X						
DEC	581.A0	Infographie en préimpression	X	2000-06-02								
DEC	581.B0	Techniques de l'impression	X	2003-07-17		X						Harmoniser avec Imprimerie
DEC	581.08	Techniques de gestion de l'imprimerie				X						
DEC	582.A1	Techniques d'intégration multimédia	X	2002-03-26								
DEC	589.A0	Techniques de production et de postproduction télévisuelles	X	2003		X						
DEC	589.B0	Techniques de communication dans les médias	X	2003		X						
AEC	RCT.01 RCT.02	Communication et surdit�	X	1995								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Le portrait de secteur *Mécanique d'entretien*, publié en 1997, partage le secteur en trois divisions professionnelles : Mécanismes légers, Mécanismes lourds et Services. Chacune de ces divisions comprend des programmes de formation professionnelle ou technique. Dix-sept secteurs d'activité économique* et neuf groupes de professions** tirés de la Classification nationale des professions (CNP) ont un rapport avec ce secteur de formation. Treize des dix-sept secteurs d'activité économique font partie du secteur manufacturier, secteur composé majoritairement de petites et de moyennes entreprises (PME). Elles représentent 94 p. 100 des entreprises du secteur manufacturier et ont investi, depuis 1989, dans de nouvelles technologies (conception et fabrication assistées par ordinateur, automates programmables, gestion informatisée, etc.) dans le but d'accroître leur production en quantité et en qualité. Cette tendance à l'automatisation de l'équipement exige de nouvelles compétences, notamment en entretien préventif. La révision des programmes d'études reflète l'avènement de ces nouvelles technologies.

Portrait de la formation

Le secteur de formation comprend dix programmes d'études. Des neuf programmes d'études professionnelles, six conduisent à un DEP et trois à une ASP. Parmi ces programmes, un seul n'est pas élaboré selon l'approche par compétences : *Réparation d'armes à feu*. D'ailleurs, compte tenu du peu de besoins concernant la fonction de travail de réparatrice et réparateur d'armes à feu, la révision par compétences du programme d'études est actuellement suspendue. Au collégial, un seul programme d'études conduit à l'obtention d'un DEC, il s'agit du programme *Technologie de maintenance industrielle* qui a été révisé par compétences. En 2002-2003, on comptait 1 600 inscriptions à temps plein dans les programmes de formation professionnelle. Pour ce qui est de la formation technique, un peu plus de 400 inscriptions étaient enregistrées pour la même année. Globalement, les inscriptions dans ce secteur de formation diminuent régulièrement d'année en année.

Travaux réalisés

Le programme d'études techniques *Technologie de maintenance industrielle* a été approuvé et a fait l'objet d'une implantation initiale. Le programme d'études professionnelles *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* a aussi été implanté.

Actions prévues en 2003-2004**Activités sectorielles**

- Réaliser une étude afin de vérifier la pertinence de maintenir deux programmes conduisant à une ASP, soit *Mécanique d'entretien en commandes industrielles* et *Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel*.
- Dresser, à la demande de la Commission de la construction du Québec, un état de situation concernant les aspects de la sécurité au travail reliés au programme d'études professionnelles *Mécanique d'ascenseurs*.
- Tracer un portrait de la réussite de l'ensemble des programmes du secteur.
- Assurer le suivi et l'évolution du secteur, particulièrement pour les programmes *Réparation d'armes à feu* et *Mécanique de machines à coudre industrielles*.

Activité d'ingénierie pédagogique

- Achever l'implantation du programme d'études techniques *Technologie de maintenance industrielle*.
- Compléter les travaux d'élaboration du matériel d'évaluation pour le programme d'études professionnelles *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*.
- Mettre à jour, s'il y a lieu, le programme d'études professionnelles *Mécanique d'ascenseurs*.

* Codes CAEQ à 2 chiffres.

** Codes CNP à 4 chiffres.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
DEP 5200 Mécanique d'ascenseurs			X	Analyse des besoins formulés par la CCQ
ASP 5006 Mécanique d'entretien en commandes industrielles			X	Analyse de pertinence
ASP 5012 Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel			X	Analyse de pertinence
DEP 1489 Réparation d'armes à feu		X		
DEP 5209 Mécanique de machines à coudre industrielles		X		
Plan de réussite			X	Portrait des programmes du secteur
Suivi de l'évolution du secteur de formation		X		

Activité d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004				
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶
DEP	1489	Réparation d'armes à feu		1988						
DEP	5162	Serrurerie	X	1994						
DEP	5182	Horlogerie-bijouterie	X	1996-10-02						
DEP	5200	Mécanique d'ascenseurs	X	1997	X	X				
DEP	5209	Mécanique de machines à coudre industrielles	X	1997-12-10						
DEP	5260	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	X	2002-06-10	X		X			
ASP	5006	Mécanique d'entretien en commandes industrielles	X	1991						
ASP	5012	Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	X	1991	X					
ASP	5263	Horlogerie-rhabillage	X	2002-01-11						
DEC	241.DO	Technologie de maintenance industrielle	X	2003-04-11	À venir	X				Finaliser l'implantation

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Mines

L'industrie des mines et des minéraux est importante au Québec puisque la valeur de sa production s'élevait à 3,7 milliards de dollars en 2002. Ce secteur de l'industrie emploie environ 11 000 personnes, directement dans l'exploitation minière. Elle est cependant très vulnérable du fait que les entreprises sont soumises aux conditions déterminées sur le plan international par les marchés boursiers et par la capacité de production des autres pays. Au cours des dernières années, des travaux ont pu mettre en évidence plusieurs nouvelles ceintures volcano-sédimentaires et de nouveaux indices minéralisés, suscitant l'intérêt de diverses compagnies. Le potentiel diamantaire du Grand Nord québécois est également de nature à susciter de nouveaux investissements.

Travaux de chantier

Parmi les quelque 108 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie de la construction, environ 8 000 occupent des fonctions d'opérateurs de pelles, d'opérateurs d'équipement lourd et de grutier. D'autres peuvent également trouver du travail dans les secteurs industriels et commerciaux et d'autres encore dans le milieu forestier ou dans l'administration publique. La reprise du secteur du génie civil et voirie a enfin été amorcée en 2002. Une bonne part de cette croissance est engendrée par Hydro-Québec, croissance qui se traduit par une progression des heures travaillées par rapport à 2001 et par une augmentation de nouveaux apprentis.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Mines et travaux de chantier* regroupe onze programmes d'études dont huit conduisent à un DEP et trois à un DEC; tous ces programmes ont été élaborés par compétences. Six de ces programmes sont consacrés aux mines et cinq, aux travaux de chantier. On comptait, en 2002-2003, plus de 460 élèves inscrits à temps plein dans les programmes d'études professionnelles, ce qui marquait une augmentation associée en particulier à l'amélioration de l'attraction de clientèles dans les programmes de la division Travaux de chantier. Par contre, en formation technique, le nombre d'élèves inscrits à temps plein diminue constamment; les inscriptions sont tombées à 91 en 2002 alors qu'elles se chiffraient à 283 en 1998.

Travaux réalisés

Dans la division Mines, les travaux ont été poursuivis dans trois programmes. Le programme *Conduite de machines de traitement du minerai*, qui remplacera le programme *Opération d'équipement de traitement de minerai*, est en attente d'approbation. Les travaux en évaluation, amorcés en 2002-2003 pour ce programme, se poursuivront en 2003-2004. Pour le programme *Technologie minérale*, les travaux d'harmonisation ont été réalisés et les analyses d'incidences financières ont été amorcées. La production de matériel d'évaluation pour le programme *Forage au diamant* a débutée au cours de l'année.

Pour ce qui est de la division Travaux de chantier, le programme *Conduite d'engins de chantier nordique* a été révisé par compétences, approuvé en avril 2003 et implanté en mai 2003. Le programme *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière*, approuvé en août 2002, a été implanté la même année. Il a fait l'objet de travaux en évaluation qui se poursuivront en 2003-2004.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Produire un état de la situation du programme *Conduite d'engins de chantier*.
- Amorcer des activités de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Poursuivre les travaux d'évaluation pour les programmes *Conduite de machines de traitement du minerai* et *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière*.
- Terminer les travaux d'évaluation pour le programme *Forage au diamant*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
DEP 5220 – Conduite d'engins de chantier			X	État de situation
Amorcer des activités		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5092	Forage et dynamitage	X	1996							
DEP	5220	Conduite d'engins de chantier	X	1998-06-12							
DEP	5248	Conduite de grues	X	2000-05-10							
DEP	5253	Forage au diamant	X	2001-08-27			X				
DEP	5261	Extraction de minerai	X	2002-03-19	X						
DEP	5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	X	2002-08-19			X				
DEP	(5274)*	Conduite de machines de traitement du minerai	X	À venir			X		X		Remplacera le programme <i>Opération d'équipement de traitement de minerai</i> (5110)
DEP	5284	Conduite d'engins de chantier nordique	X	2003-04-10	À venir						
DEC	(271.A0)*	Technologie minérale**	X	À venir		X					Remplacera les programmes <i>Géologie appliquée</i> (271.01), <i>Exploitation</i> (271.02) et <i>Minéralurgie</i> (271.03)

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

* Programme non approuvé par le ministre.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le portrait de secteur publié en 1996 précise que le secteur de formation *Métallurgie* englobe différents métiers et professions inégalement répartis dans dix-neuf grands groupes d'activité économique (classification des activités économiques du Québec-CAEQ). Les principaux groupes sont l'industrie métallurgique et l'industrie de fabrication métallique industrielle.

L'industrie métallurgique du Québec comptait, en 1997, plus de 27 000 travailleuses et travailleurs et 126 entreprises étaient engagées dans les secteurs de première transformation des métaux et dans la fabrication de certains produits secondaires à partir de ces métaux. La contribution de cette industrie à l'économie du Québec est également importante au chapitre des livraisons. En effet, en 1997, elle a réalisé des expéditions de 10,4 milliards de dollars.

Pour sa part, l'industrie de la fabrication métallique industrielle (FMI) regroupe plus de 1 500 entreprises manufacturières, majoritairement de petite et moyenne taille (75 p. 100 d'entre elles ont moins de 200 employés et employées) qui emploient près de 60 000 personnes et atteignent un chiffre d'affaires annuel de 7,5 milliards de dollars.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Métallurgie* regroupe onze programmes d'études professionnelles et techniques dont neuf conduisent à un DEP, un à une ASP et un à un DEC. Tous les programmes d'études professionnelles de ce secteur de formation sont élaborés par compétences. Le nombre d'élèves inscrits à temps plein dans ce secteur de formation a légèrement diminué au cours des dernières années. En formation professionnelle, il est était de 3 900 en 2000-2001 alors qu'il se situe à 3 200 en 2002-2003. En formation technique, ce nombre est passé de 265 à 122 pour la même période.

Travaux réalisés

La mise au point d'instruments de reconnaissance des acquis et des compétences a été amorcée cette année pour les programmes *Soudage-montage* et *Fonderie*.

Des analyses de besoins ont permis d'amorcer le regroupement et la mise à jour des programmes *Montage d'acier de structure* et *Serrurerie de bâtiment* ainsi que l'introduction de nouvelles technologies dans les programmes *Pose d'armature de béton* et *Ferblanterie-tôlerie*.

Des activités de veille ont été réalisées à titre expérimental pour le secteur *Métallurgie*.

Actions prévues en 2003-2004**Activités sectorielles**

- À la demande de la CCQ, analyser l'opportunité de réviser en profondeur le programme *Ferblanterie-tôlerie*.
- Tracer un portrait de la réussite de l'ensemble des programmes du secteur de formation.
- Poursuivre les activités de veille sectorielle en complétant les fiches des programmes.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Compléter la mise à jour des programmes *Pose d'armature de béton* et *Assemblage de structures métalliques*.
- Compléter et implanter les instruments de reconnaissance des acquis et des compétences en *Soudage-montage* et en *Fonderie*.
- Terminer les ajustements mineurs au programme *Ferblanterie-tôlerie*.
- Compléter le regroupement des programmes *Montage d'acier de structure* et *Serrurerie de bâtiment* et en assurer l'implantation sous réserve que les ressources financières soient disponibles.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
DEP 5233 Ferblanterie-tôlerie	X			Étude de besoins signalés par la CCQ
Portrait de la réussite des programmes du secteur			X	
Fiches par programme		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5020	Assemblage de structures métalliques	X	1991		X					
DEP	5076	Pose d'armature du béton	X	1996		X					
DEP	5161	Serrurerie de bâtiment	X	1996-10-24		X			X		Regroupement avec le programme 5175
DEP	5165	Chaudronnerie	X	1996-07-23							
DEP	5175	Montage d'acier de structure	X	1996-08-20		X			X		Regroupement avec le programme 5161
DEP	5195	Soudage-montage	X	1997-02-26	X		X	X			
DEP	5203	Fonderie	X	1997-06-30			X	X			
DEP	5222	Traitement de surface	X	2000-12-13							
DEP	5233	Ferblanterie-tôlerie	X	2000-02-01	X	X					
ASP	5234	Soudage haute pression	X	2000-02-01	X						
DEC	270.A0	Technologie du génie métallurgique**	X	2002-07-05							

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Le secteur de formation *Transport* est très vaste. Il correspond au grand secteur d'activité économique du transport et entreposage du Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui employait, en 2001, plus de 163 000 personnes au Québec. Ce secteur regroupe les activités liées au transport des personnes et des marchandises dans les domaines aérien, terrestre, ferroviaire et naval ainsi que les activités d'entreposage des produits. Il a été marqué, ces dernières années, par une évolution importante qui a entraîné un plus grand besoin de formation : la libéralisation de la concurrence, l'introduction de nouveaux règlements et le recours à la nouvelle technologie dans la fabrication des véhicules comme dans toutes les opérations de transport.

Portrait de la formation

Le secteur de formation regroupe cinq programmes d'études dont deux conduisent au DEP et trois au DEC. Tous ces programmes ont été élaborés par compétences ou sont en voie de l'être. Le nombre d'élèves inscrits à temps plein en formation professionnelle a doublé en cinq ans, en raison de la situation de l'emploi en *Conduite de camions*; il est passé de 834 en 1998-1999 à 1 635, en 2002-2003. En formation technique, le nombre d'élèves est assez stable pour la même période, se situant entre 500 et 600 élèves annuellement.

Travaux réalisés

Au cours de l'année 2002-2003, le projet de formation *Information aérienne* a été validé par les partenaires et les travaux de rédaction sont en cours. Ce programme était le seul du secteur de formation à ne pas avoir été défini par compétences. Les travaux d'actualisation du programme *Conduite de camions* ont été enclenchés par la production d'un rapport d'actualisation de l'analyse de la situation de travail qui entraînera des ajustements au programme.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Compléter le portrait de secteur, divisions Transport terrestre et Transport maritime.
- Amorcer des activités de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Terminer la rédaction du programme *Information aérienne* et en assurer l'approbation.
- Effectuer les modifications au programme *Conduite de camions* et en assurer l'approbation, sous réserve que les ressources financières soient disponibles.
- Effectuer les modifications au matériel d'évaluation en *Conduite de camions*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Divisions Transport terrestre et Transport maritime	X			Portrait de secteur
Amorcer des activités		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5143	Conduite de camions	X	1994	X	X	X					
DEP	5150	Information aérienne		1994		X			X			
DEC	248.B0	Navigation	X	1996-10-16								
DEC	280.A0	Techniques de pilotage d'aéronefs**	X	1998-05-07								
DEC	410.A0	Techniques de la logistique du transport	X	1998-01-22								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

** Programme comportant des voies de spécialisation.

Portrait du secteur

Ce secteur de formation est associé aux industries du cuir et des produits connexes, aux industries textiles de première transformation (textile primaire), aux industries des produits textiles et aux industries de l'habillement. Ces industries regroupaient 88 000 emplois salariés en 1993, soit environ 18 p. 100 de l'ensemble des emplois salariés pour les industries manufacturières. Depuis, cette proportion s'est maintenue.

L'habillement rassemble 833 entreprises et emploie le plus grand nombre d'ouvriers en production, soit 10 p. 100 du nombre total des emplois recensés au Québec dans l'enquête annuelle sur les industries manufacturières de Statistique Canada (1999). Il s'agit d'entreprises de petite taille, 72 p. 100 d'entre elles comptant moins de 50 employés. L'industrie québécoise de l'habillement représente 55 p. 100 des emplois de l'industrie canadienne. Le défi au cours des prochaines années sera de maintenir et de consolider ces emplois. Même si Montréal domine de façon très nette toutes les autres régions en nombre absolu d'emplois, l'industrie de l'habillement demeure importante à ce chapitre dans plusieurs autres régions. Par exemple, parmi toutes les industries manufacturières, c'est celle de l'habillement qui occupe le premier rang pour ce qui est des emplois de production dans la région de l'Estrie, le deuxième rang au Centre-du-Québec et le troisième rang en Mauricie. Dans la région de Chaudière-Appalaches, elle se situe au cinquième rang avec 3 200 emplois.

Le textile au Québec regroupe environ 400 des 950 entreprises canadiennes de textile, soit 42 p. 100, et celles-ci emploient 30 000 des 56 000 travailleuses et travailleurs canadiens, c'est-à-dire près de 54 p. 100. Les régions de Montréal, de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie et du Centre-du-Québec sont celles où se trouve la plus importante concentration de ces entreprises. L'industrie du textile pourra relever les défis posés par la mondialisation des marchés si elle sait redorer son image pour réussir à renouveler sa main-d'œuvre.

De façon générale, les entreprises ont tendance à mettre en place des chaînes de production plus souples et à augmenter la valeur ajoutée des produits afin de demeurer compétitives. Dans l'industrie de la chaussure et de l'habillement, on observe ainsi une utilisation accrue de nouvelles techniques liées à la conception et à la fabrication. Cette démarche s'accompagne d'un accroissement des activités de commercialisation afin de se positionner sur les marchés national et international. L'industrie de la mode s'oriente vers des produits haut de gamme, une plus grande variété de styles, des volumes plus petits et des délais de fabrication réduits. L'industrie du vêtement a de plus en plus recours à la sous-traitance et on observe une volonté des entreprises à faire participer le personnel au processus de production.

Globalement, le travail d'équipe, la capacité de résoudre des problèmes liés aux processus de production et la polyvalence des tâches sont les principaux facteurs de changement dans les emplois manufacturiers liés au secteur de formation *Cuir, textile et habillement*. Aussi, les employeurs ont tendance à demander un niveau de scolarité ou de formation professionnelle plus élevé que par le passé.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Cuir, textile et habillement* regroupe treize programmes d'études professionnelles et techniques dont huit conduisent au DEP et cinq au DEC. Au cours des trois dernières années, on a constaté une forte baisse des effectifs en formation professionnelle. Alors qu'ils se situaient à près de 800 en 1998-1999, on en compte moins de 450 en 2002-2003. En formation technique, l'effectif est relativement stable, soit autour de 2 200 élèves. Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi 2003, le nombre d'élèves débutants est en équilibre dans presque tous les programmes. Le seul programme qui affiche un surplus est *Désign de mode* qui affiche un surplus. Cependant, une veille assidue est à maintenir pour ce secteur, car la situation de certains programmes est très précaire pour ce qui est du recrutement d'élèves depuis quelques années.

Travaux réalisés

Tous les programmes de ce secteur ont été révisés par compétences. Un mécanisme de veille pour le domaine du textile a été adopté et implanté. La veille dans le domaine de l'habillement a été amorcée. Les tableaux d'analyse et de planification pour le programme *Production textile (opérations)* ont été produits et feront incessamment l'objet d'une publication.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Poursuivre les activités de veille sectorielle pour le textile et l'habillement.
- Analyser la pertinence du maintien des programmes en difficulté, tant pour le domaine de l'habillement que pour celui du textile, en collaboration avec les partenaires du secteur.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Concevoir les outils de reconnaissance des acquis et des compétences pour le programme *Production textile (opérations)*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Textile	X	X		Consolidation de la veille sectorielle. Suivi de dossiers de veille en concertation avec le secteur, rédaction des fiches secteur, programmes, métiers et professions, actualisation du portrait de secteur.
Habillement	X	X		Implantation d'un mécanisme de veille sectorielle. Analyse de pertinence en vue du maintien de certains programmes.

Activité d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004						Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶		
DEP	5082	Nettoyage à sec et entretien de vêtements	X	1993								
DEP	5145	Cordonnerie	X	1994								
DEP	5218	Dessin de patrons	X	1998-07-20								
DEP	5219	Confection de vêtements (Façon tailleur)	X	1998-06-23								
DEP	5239	Confection sur mesure et retouche	X	2000-06-02								
DEP	5243	Production textile (opérations)	X	2001-06-20				X				
DEP	5247	Confection de vêtements et d'articles de cuir	X	2000-10-12								
DEP	5252	Production industrielle de vêtements	X	2001-07-12								
DEC	251.A0	Technologie des matières textiles	X	2000-05-11								
DEC	251.B0	Technologie de la production textile	X	2000-05-11								
DEC	571.A0	Design de mode	X	1997-07-21								
DEC	571.B0	Gestion de la production du vêtement	X	2000-08-31								
DEC	571.C0	Commercialisation de la mode	X	2000-02-18								

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Près de 300 000 personnes travaillaient dans le secteur de la *Santé* au Québec en 2002, que ce soit en établissement, en cabinet, en laboratoire ou dans les différents services relatifs à la santé. Le vieillissement de la population québécoise en général ainsi que les besoins de remplacement importants de la main-d'œuvre, en raison de son âge, entraîneront une forte demande de personnel au cours des prochaines années. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied des comités de planification de la main-d'œuvre pour l'ensemble des professions de son réseau, comités auxquels participent le ministère de l'Éducation et les associations du secteur afin d'éviter les pénuries appréhendées. Ces travaux démontrent qu'il faudra, au cours des prochaines années, augmenter considérablement le nombre de candidates et de candidats à la formation initiale dans nos différents programmes. De plus, les changements technologiques et la progression constante des connaissances exercent une pression soutenue sur le plan du rehaussement de la qualification des personnes en formation initiale et des personnes en emploi.

Portrait de la formation

Le secteur de formation *Santé* regroupe vingt-cinq programmes d'études professionnelles et techniques dont cinq mènent à un DEP, dix-neuf à un DEC et un à une AEC dans tout autre domaine de formation technique. La révision des programmes s'effectue avec la collaboration de l'Office des professions du Québec, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que des nombreux ordres qui régissent les professions.

La détermination des besoins de main-d'œuvre, et donc du nombre de cohortes d'élèves à former, est prise en compte par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les professions qui sont exercées dans les établissements relevant de sa compétence. Les ordres professionnels contribuent grandement à ces travaux ainsi que les associations syndicales. Mis à part le programme *Techniques dentaires*, les programmes du secteur *Santé* amènent les élèves à effectuer des stages en cours de formation ou à exercer leur future profession dans des cliniques aménagées dans les établissements d'enseignement.

Au cours des dernières années, les effectifs ont considérablement augmenté en raison des besoins du réseau de la santé. En formation professionnelle, le nombre d'élèves inscrits a presque doublé, passant de 3 065 en 1998-1999 à 6 425 en 2002-2003. En formation technique, la hausse a été moins forte, mais le nombre d'élèves inscrits est tout de même passé d'un peu moins de 10 000 élèves en 1998-1999 à près de 15 000 en 2002-2003.

Travaux réalisés

Parmi les vingt-cinq programmes que compte le secteur, seul le programme *Techniques de diététique*, élaboré par compétences, n'a pas été approuvé. Les travaux d'élaboration de ce programme sont terminés et les analyses d'incidences seront effectuées. Quant au programme *Soins infirmiers* – 180.B0 (programme pour les infirmières et infirmiers auxiliaires), il a fait l'objet d'une approbation ministérielle en juin 2003. Enfin, le programme *Santé, assistance et soins infirmiers* – 5287 DEP) a été révisé afin d'intégrer les nouveaux actes et les nouveaux champs d'intervention des infirmières et des infirmiers auxiliaires. Ce programme a fait l'objet d'une approbation ministérielle en juin 2003. Cette révision a permis d'intégrer les modifications de manière à faciliter la réussite scolaire des élèves.

Actions prévues en 2003-2004**Activités sectorielles**

- Poursuivre l'étude comparative, recueillir les données sur les durées de formation, les diplômes délivrés, etc. dans certains pays occidentaux dans le domaine de la radiologie.
- Maintenir une collaboration étroite avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et les partenaires relativement aux exercices de planification de la main-d'œuvre.
- Mettre au point une approche systématique de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Réviser les programmes *Soins infirmiers* – 180.A0, *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* – 5045, *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* – 5081 et *Technologie d'analyses biomédicales* – 140. B0 afin de les rendre conformes aux exigences de la Loi 90.
- Réviser le programme *Assistance technique en pharmacie* – 5141 afin d'adapter la formation aux exigences de la fonction actuelle des assistantes et assistants techniques.
- Réviser le programme *Techniques ambulancières* – CWC.01 (AEC) afin de le rendre conforme aux exigences de la Loi 96.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Collecte de données – radiologie				Étude comparative
Ensemble du secteur		X		Travaux conjoints avec le MSSS
Amorcer des activités		X		

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5045	Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	X	1994	X	X					Loi 90
DEP	5081	Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé	X	1993	X	X					Loi 90
DEP	5141	Assistance technique en pharmacie	X	1994	X						
DEP	5144	Assistance dentaire	X	1994	X						
DEP	5287	Santé, assistance et soins infirmiers	X	2003-06-20	X						
DEC	110.A0	Techniques dentaires	X	1996-08-09							
DEC	110.B0	Techniques de denturologie	X	1997-09-11							
DEC	111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	X	1997-02-24							
DEC	112.A0	Acupuncture	X	2002-07-05							
DEC	120.01	Techniques de diététique		1989		X					
DEC	140.A0	Techniques d'électrophysiologie médicale	X	1998-06-28							
DEC	140.B0	Technologie d'analyses biomédicales	X	2002-06-18	X	X					Loi 90
DEC	141.A0	Techniques d'inhalothérapie	X	1997-05-09							
DEC	142.A0	Technologie de radiodiagnostic	X	1998-05-07							
DEC	142.B0	Technologie de médecine nucléaire	X	2001-05-29							
DEC	142.C0	Technologie de radio-oncologie	X	1998-11-27							
DEC	144.A0	Techniques de réadaptation physique	X	1997-05-09							
DEC	144.B0	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	X	1998-07-03							
DEC	160.A0	Techniques d'orthèses visuelles	X	1996-10-18							
DEC	160.B0	Audioprothèse	X	1997-08-20							
DEC	171.A0	Techniques de thanatologie	X	1997-05-01							
DEC	180.A0	Soins infirmiers	X	2001-04-04	X	X					Loi 90
DEC	180.B0	Soins infirmiers	X	2003-06-19							
DEC	411.A0	Archives médicales	X	2001-05-31							
AEC	CWC.01	Techniques ambulancières	X	1996		X					Loi 96

¹ Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

² Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

³ Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

⁴ Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

⁵ Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

⁶ Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

Portrait du secteur

Le secteur des *Services sociaux, éducatifs et juridiques* regroupe diverses activités telles que les services de sécurité, d'éducation, d'intervention sociale ou de recherche. Le secteur ne correspond à aucun secteur d'activité économique particulier. Cette situation rend plus difficile la compilation de données socio-économiques, d'autant plus qu'aucun comité sectoriel n'est rattaché au secteur. Dans ce contexte, l'analyse de l'évolution du marché du travail se fait de façon segmentée et fait appel à des partenaires tels que le milieu associatif ou les ministères sectoriels comme le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou le ministère de la Sécurité publique (MSP). Le champ de l'intervention sociale a fait l'objet d'un portrait de secteur en 1998. Selon les données d'Emploi-Québec pour les années 2002-2006, les perspectives professionnelles pour les différentes professions de ce secteur de formation sont jugées assez élevées, variant d'« acceptables » à « très favorables ». La grande majorité des emplois se situent dans les secteurs public et parapublic.

Portrait de la formation

Tous les programmes d'études de ce secteur sont révisés par compétences ou sont en voie de l'être. Le secteur comporte quinze programmes d'études professionnelles et techniques qui se situent majoritairement au collégial (treize sur quinze). Deux programmes conduisent donc à un DEP, huit à un DEC et cinq à une AEC de tout autre domaine de formation technique.

Un faible nombre d'élèves sont inscrits annuellement dans les programmes d'études professionnelles et ce, essentiellement dans les programmes destinés à la population inuite. Dans les programmes d'études techniques du secteur, on compte en moyenne, pour les trois dernières années, 13 000 élèves à temps plein, soit environ 15 p. 100 de l'effectif scolaire total de la formation technique. Le secteur compte pour 17 p. 100 de l'ensemble des diplômées et diplômés de la formation technique, soit environ 3 000 personnes par année et ce, pour les trois dernières années. Le modèle d'adéquation formation-emploi indique que l'offre de formation du secteur répond globalement à la demande, sauf en *Techniques d'éducation à l'enfance*, compte tenu de la conjoncture actuelle.

L'analyse de la demande par rapport à l'offre d'admission dans les différents programmes du secteur révèle le pouvoir particulièrement attractif de plusieurs d'entre eux. Le programme *Techniques policières*, l'un des derniers programmes dont l'admission est contingentée, en est un bon exemple puisque seulement 17 p. 100 des demandes sont honorées. Le secteur affiche un taux de placement qui est de six points supérieur à celui observé pour l'ensemble des secteurs, soit 76 p. 100 comparativement à 70 p. 100 (données de la Relance 2002). Pour certains programmes, les taux de placement démontrent une performance bien supérieure à celle du réseau dans son ensemble. La proportion des emplois en rapport avec la formation dépasse également la performance globale de 85 p. 100 pour la grande majorité des programmes.

Travaux réalisés

Les études et travaux entrepris pour plusieurs programmes du secteur ont été poursuivis en 2002-2003. Ainsi, la révision des programmes *Techniques d'intervention en délinquance*, *Techniques de recherche, enquête et sondage*, dont le titre a été remplacé par *Techniques de recherche sociale*, et l'AEC *Coopérant – Volontaire* ont été complétées et ont fait l'objet d'une approbation par le ministre. On a également procédé à la révision par compétences du programme *Techniques juridiques* ainsi qu'à l'actualisation du programme *Techniques policières*. L'élaboration du nouveau programme *Agentes et agents de sécurité* a passé les étapes d'élaboration du projet de formation et de la classification de la fonction de travail. Enfin, une étude à laquelle se sont greffées diverses consultations visant à établir l'état de la situation dans le domaine des troubles du langage a mené au dépôt, en avril, d'un document d'orientation auprès du sous-comité des programmes de formation du CNPEPT, lequel a émis un avis favorable à la poursuite des travaux proposés.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Poursuivre la collaboration avec le MSSS et les partenaires afin d'évaluer les besoins de main-d'œuvre des intervenants en relations humaines pour les quinze prochaines années et les impacts éventuels sur l'offre de formation.
- Maintenir la concertation avec les partenaires relativement à la formation des policières et policiers.
- Étudier les impacts des modifications législatives en sécurité privée en relation avec les travaux d'élaboration du programme *Agentes et agents de sécurité*.
- Mettre au point des outils de veille sectorielle.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Compléter, dans un premier temps, l'actualisation du programme *Techniques policières* et, dans un deuxième temps, la mise à jour de l'AEC ministérielle en *Techniques policières*.
- Poursuivre l'élaboration du programme *Agentes et agents de sécurité* et l'actualisation du programme *Techniques d'éducation spécialisée* relativement à l'intégration de compétences relatives aux troubles de langage.
- Compléter la révision du programme *Techniques juridiques*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Champ de l'intervention sociale		X		Travaux de planification de la main-d'œuvre conjointement avec le MSSS
DEC 310.A0 Techniques policières		X		Activités de concertation
Champ de la sécurité privée			X	Impacts des modifications législatives sur le programme en cours d'élaboration <i>Agent ou agente de sécurité</i>
Secteur		X		Mise au point d'outils de veille sectorielle

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	5228	Organisation de loisirs au Nunavik	X	1999-09-17	X						
DEP	5237	Assistance à la clientèle des services sociaux et de santé au Nunavik	X	1999-09-17	X						
DEP	(xxxx)*	Agentes et agents de sécurité (titre provisoire)	X	À venir		X					Nouveau programme
DEC	310.A0	Techniques policières	X	1996-04-04		X					
DEC	310.B0	Techniques d'intervention en délinquance	X	2003-04-11	À venir						
DEC	310.03	Techniques juridiques		1994		X					
DEC	322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance	X	2002-05-29	X						
DEC	351.A0	Techniques d'éducation spécialisée	X	2000-06-22	X	X					
DEC	384.A0	Techniques de recherche sociale	X	2003-04-11							
DEC	388.A0	Techniques de travail social	X	2000-06-02	X						
DEC	391.A0	Techniques d'intervention en loisir	X	2000-06-01	X						
AEC	JWW.04	Langue et culture innues	X	1997							
AEC	RNA.01	Soutien aux interventions en situation d'urgence	X	2000							
AEC	RNA.02	Techniques d'intervention pastorale	X	2002							
AEC	RNA.03	Techniques d'éducation de la foi	X	2002							
AEC	RNA.04	Coopérant – Volontaire	X	2003							

¹ Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

² Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

³ Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

⁴ Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

⁵ Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

⁶ Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

* Programme non approuvé par le ministre.

Portrait de secteur

L'industrie des services de soins personnels comporte quatre champs d'activité : la coiffure, l'esthétique, l'électrolyse et les soins corporels. En 1999, il y avait au Québec 25 000 coiffeuses et coiffeurs, barbières et barbiers (CNP 6271), 6 000 esthéticiennes et esthéticiens, électrologistes et personnel assimilé (CNP 6482) et moins de 200 dans le groupe professionnel *Autre personnel des soins personnalisés* (CNP 6484). Ces emplois sont occupés en très grande majorité par des femmes et le salaire annuel est inférieur à 16 000 \$. Le taux de chômage est moyen et les perspectives d'emploi sont qualifiées de restreintes. Il existe un taux de roulement élevé dans ces professions et une importante mobilité professionnelle. Bref, on remarque un faible taux de rétention de l'effectif. On reconnaît de façon générale l'importance du travail au noir dans le secteur. Les phénomènes de la société du « paraître et du bien-être », le stress et le vieillissement de la population constituent des facteurs qui modifient et augmentent la demande de soins et de produits. La tendance est à la diversification. Ainsi, on voit de plus en plus d'entreprises multiservices et la location d'espaces de travail augmente. Par ailleurs, l'approche globale de la personne en matière de santé, de détente et d'esthétique favorise le regroupement et l'association de différents professionnels et spécialistes du secteur.

Sur le plan de l'organisation du travail, deux mondes tendent à s'affronter : les petites unités de production artisanales et l'organisation taylorienne du travail dans les plus grandes entreprises. Dans ce contexte, nous assistons à une restructuration de l'industrie des soins personnels qui se soldera par l'émergence de groupes commerciaux solidement structurés.

Portrait de la formation

Tous les programmes de ce secteur de formation relèvent de la formation professionnelle, soit deux DEP et une ASP. Malgré le fait que l'admission à deux de ces trois programmes d'études du secteur soit contingentée, les trois programmes offerts en établissement, *Épilation à l'électricité*, *Esthétique* et *Coiffure*, enregistrent un surplus parfois important de débutantes et de débutants. Au cours des dernières années, on comptait de 3 500 à 4 000 élèves à temps plein dans les programmes d'études professionnelles. Cependant, les grandes entreprises sont en constante pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le taux de roulement est très élevé, soit entre 20 et 30 p. 100 par année. Les femmes composent 97 p. 100 de l'effectif étudiant.

Travaux réalisés

Les programmes ont tous été élaborés par compétences. Les travaux de révision des programmes *Esthétique* et *Procédés d'épilation* sont terminés. Quant aux travaux d'élaboration du programme *Soins du corps*, ils ont été suspendus à la satisfaction des représentantes et des représentants du marché du travail en ce domaine, car il a été démontré que la formation continue répondra davantage aux besoins qui surviendront au cours des prochaines années.

Actions prévues en 2003-2004

Activités sectorielles

- Transférer le programme *Soins du corps* à la formation continue.
- Amorcer des travaux de veille sectorielle, en collaboration avec les partenaires du secteur.

Activités d'ingénierie pédagogique

- Terminer les outils de reconnaissance des acquis et des compétences pour le nouveau programme de coiffure et procéder à leur publication.
- Implanter les programmes *Esthétique* et *Procédés d'épilation*.
- Produire des tableaux d'analyse et de planification pour les programmes *Esthétique* et *Procédés d'épilation*.

Activités sectorielles

Programmes, volet de secteur ou secteurs touchés	Actions à mener en 2003-2004			Commentaires
	Études de planification ¹	Activités de veille	Autres	
Secteur des Soins esthétiques		X		Amorce des travaux de veille sectorielle, en collaboration avec les partenaires du secteur
Soins du corps			X	Transfert à la formation continue

Activités d'ingénierie pédagogique

Sanction	N°	Titre du programme d'études	Programme par compétences	Date d'approbation ou année d'implantation	Version anglaise disponible	Actions à mener en 2003-2004					Commentaires
						Programmes ²	Évaluation ³	Reconnaissance des acquis et des compétences ⁴	Prévision d'implantation ⁵	Autres ⁶	
DEP	(5279)*	Esthétique	X	A venir	À venir	X	X		X		
DEP	5245	Coiffure	X	2001-06-07	X			X			
DEP	(5278)*	Procédés d'épilation	X	À venir	À venir	X	X		X		

1 Études de planification : elles comprennent le portrait de secteur et l'étude préliminaire.

2 Programmes : font partie de cette rubrique l'analyse de situation de travail, la conception du projet de formation, la validation du projet de formation, la définition des objectifs (et standards), l'analyse d'incidences financières, l'harmonisation, la mise en forme du programme, l'implantation du programme.

3 Évaluation : les différents outils d'évaluation ainsi que les travaux d'évaluation sont compris dans cette étape.

4 Reconnaissance des acquis et des compétences : fait état du matériel produit dans le contexte de la nouvelle méthode ou de la conversion du matériel existant.

5 Prévision d'implantation : l'implantation est prévue pour 2004-2005; l'implantation réelle d'un programme d'études est liée à la disponibilité des ressources financières et à l'échéancier des établissements quant à la mise en application.

6 Autres : correspond à d'autres travaux qui ne font pas partie des rubriques Programmes, Évaluation et Prévision d'implantation. La rubrique Commentaires précise ces travaux ou donne des renseignements additionnels au regard des autres rubriques.

* Programme non approuvé par le ministre.

